

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Document 24-25 / RA / 07
Rapport d'activités 2024
(1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024)

Le Tourisme



Conseil provincial
Session de mars 2025



Province
de Liège

Éditeur responsable :
Province de Liège
Place Saint-Lambert, 18A
4000 Liège

D/2025/4540/07

CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE

Réunions de mars 2025

OBJET : Rapport d'activités 2024 concernant « *Le Tourisme* ».

RAPPORT DU COLLÈGE PROVINCIAL AU CONSEIL PROVINCIAL

Mesdames,
Messieurs,

Le Collège provincial a l'honneur de vous soumettre, en annexe, son rapport d'activités en ce qui concerne « *Le Tourisme* », pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

CONCLUSION

Votre Collège vous propose de prendre connaissance du présent rapport d'activités.

Rapport adopté par le Collège provincial.

Pour le Collège provincial,

Le Directeur général provincial a.i.,

Le Député provincial Vice-Président,

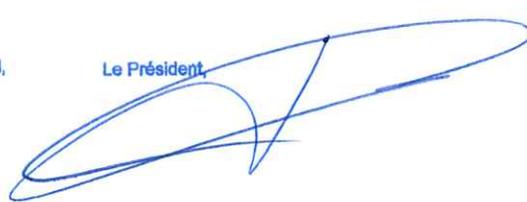
Etienne GUIOT

Luc GILLARD,
Président de séance.

PRIS : - ~~ACTE~~
- CONNAISSANCE
en séance publique de ce jour
Liège, le

27 MARS 2025


Le Directeur général provincial,


Le Président,

Sommaire

I. FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE ASBL	6
1. Coordonnées et historique.....	7
2. Instances	9
3. Rapport sur la gestion	10
4. Rapport sur l'activité	13
5. Marchés publics	30
II. ASSOCIATION DE GESTION DES DOMAINES TOURISTIQUES DU VALLON DE LA LEMBRÉE ASBL	36
1. Coordonnées et historique.....	37
2. Instances	39
3. Rapport sur la gestion	40
4. Rapport sur l'activité	42
5. Marchés publics	44
6. Subventions	45
III. BLEGNY-MINE ASBL	46
1. Coordonnées et historique.....	47
2. Instances	48
3. Rapport sur la gestion	49
4. Rapport sur l'activité	51
5. Marchés publics	56

IV. COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL DES HAUTES FAGNES-EIFEL ASBL.....	58
1. Coordonnées et historique.....	59
2. Instances.....	62
3. Rapport sur la gestion.....	63
4. Rapport sur l'activité.....	65
5. Marchés publics.....	79
V. ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CHÂTEAU DE JEHAY ASBL.....	80
1. Coordonnées et historique.....	81
2. Instances.....	82
3. Rapport sur la gestion.....	83
4. Rapport sur l'activité.....	85
5. Marchés publics.....	87
6. Subventions.....	87
VI. DOMAINE PROVINCIAL DE WÉGIMONT.....	88
1. Coordonnées et historique.....	89
2. Rapport sur la gestion.....	90
3. Rapport sur l'activité.....	92
4. Marchés publics.....	99
5. Subvention.....	100

I.
FÉDÉRATION DU
TOURISME DE LA
PROVINCE DE LIÈGE
ASBL

1. Coordonnées et historique

1.1. Coordonnées

Fédération du Tourisme de la Province de Liège ASBL
Place de la République française 1
4000 Liège
Tél. : 04 279.56.05
<https://www.tourismepro.be>

1.2. Historique

L'Association sans but lucratif « Fédération du Tourisme de la Province de Liège » (FTPL) a été constituée le 14 avril 1938, à l'initiative du Conseil provincial de Liège et de son Collège (avec publication de ses statuts au Moniteur belge du 30 avril 1938). Elle a pour but statutaire de promouvoir le tourisme en province de Liège, sous toutes ses formes.

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) est depuis 2021 et un changement de missions l'organisme de référence pour accompagner les prestataires et opérateurs touristiques de la province de Liège. Elle a pour mission de fédérer l'ensemble des communes, organismes et acteurs touristiques du territoire, contribuant ainsi au développement de l'économie touristique locale.

Les principales missions de la FTPL sont les suivantes :

- **Former** : Proposer des formations, webinaires, tutoriels et ateliers pour améliorer les compétences des professionnels du tourisme et les aider à s'adapter aux évolutions du secteur.
- **Réseauter** : Organiser des rencontres professionnelles, des événements BtoB, des « Job Days » et des groupes de travail thématiques pour favoriser les échanges et collaborations entre opérateurs touristiques.
- **Subsidier** : Offrir des soutiens financiers aux organismes touristiques, aux parcs naturels, aux événements touristiques, ainsi qu'aux initiatives visant à améliorer l'accessibilité des établissements pour les personnes à besoins spécifiques.
- **Commercialiser** : Assister les prestataires dans la promotion de leurs offres, notamment via le Convention Bureau Liège-Spa pour le tourisme d'affaires et « Ardenne Incoming » pour le tourisme de groupes, en démarchant des partenaires et des clients potentiels. Ce service propose une offre à la carte selon les souhaits des clients.
- **Labelliser** : Sensibiliser et accompagner les opérateurs touristiques dans l'obtention de labels et certifications, garantissant la qualité de leurs services et renforçant leur crédibilité auprès des clients.
- **Développer** : Coordonner des études, répondre à des appels à projets et fournir un service d'ingénierie pour le développement d'équipements et d'infrastructures touristiques sur le territoire provincial.

En somme, la FTPL œuvre pour le renforcement et la professionnalisation du secteur touristique en province de Liège, en offrant une gamme complète de services adaptés aux besoins des acteurs locaux. Plus que jamais, il est impératif de se montrer encore plus proche des acteurs de terrain que par le passé, qu'ils soient publics ou privés. Il est évident que les prestataires touristiques, de par la diversification de leur métier, de leur taille, de leurs moyens, du temps qu'ils ont à consacrer à cette activité touristique (souvent complémentaire), ont un réel besoin d'accompagnement.

C'est pourquoi le positionnement de la Fédération du Tourisme, dans ce rôle de proximité pour venir en aide, conseiller, orienter, former, professionnaliser celles et ceux qui « font » le tourisme au quotidien, relève d'une priorité absolue. La mobilisation des acteurs doit être au cœur de la construction territoriale, alimentant une dynamique économique locale. En matière de tourisme, le développement n'est possible qu'en décloisonnant les lieux et les activités, et ce afin de prendre en considération l'ensemble de la chaîne de valeur.

Ce repositionnement provincial permet aussi un rééquilibrage entre les missions des différents organismes officiels sur le territoire et favorise même les synergies entre le niveau régional et le niveau supra-local. En effet, le Commissariat Général au Tourisme gère des actions très pertinentes et utiles au développement de la destination et de son offre, cependant, les moyens humains du CGT pour mener à bien certaines d'entre elles sont insuffisants pour assurer une progression soutenue sur l'ensemble du territoire régional.

2. Instances

2.1. Assemblée générale

Durant la période de référence, l'Assemblée générale s'est tenue le 12 juin, au Château de Berlieren.

2.2. Organe d'administration

L'Organe d'administration s'est réuni :

- Le 14 mai, au Château du Val Saint-Lambert
- Le 13 novembre, au Pentahotel Liège

2.3. Bureau exécutif

Le Bureau exécutif s'est quant à lui réuni :

- Le 10 janvier
- Le 14 février
- Le 13 mars
- Le 22 avril, en visioconférence
- Le 14 mai, au Château du Val Saint-Lambert
- Le 12 juin, au Château de Berlieren
- Le 28 août
- Le 16 octobre, en visioconférence
- Le 13 novembre, au Pentahotel Liège

3. Rapport sur la gestion

3.1. Aspect relevant du personnel

La Fédération du Tourisme compte, au 31 décembre 2024, 60 agents, soit 49,15 ETP.

Les membres du personnel sont répartis comme suit :

3.1.1. Personnel provincial affecté à la FTPL

26 agents, soit 22,30 ETP répartis comme suit :

• Directeur	1
• Premier attaché administratif	1
• Attaché technique	1
• Attaché administratif	1
• Chef de service administratif	1
• Gradué en communication	1
• Gradués administratifs	4
• Gradués en tourisme	2
• Employés d'administration	8
• Ouvriers qualifiés	4
• Hôtesse d'accueil	2

3.1.2. Personnel provincial affecté à la FTPL, détaché dans des services extérieurs

27 agents, soit 20,35 ETP répartis comme suit :

• Premier attaché administratif (PNHFE)	1
• Premier attaché spécifique (DTVL)	1
• Gradués administratifs (1 agent DTVL et 2 agents BM)	3

• Employés d'administration (1 agent DTVL et 6 agents BM)	7
• Employé d'administration (BM)	1
• Bibliothèque	
• Auxiliaire d'administration (PNHFE)	1
• animateur gradué (DTVL)	1
• animateur régional (DTVL)	1
• Agent technique (PNHFE)	1
• Bibliothécaire documentaliste (BM)	1
• Auxiliaire de bibliothèque (BM)	1
• Ouvriers qualifiés (BM)	5
• Auxiliaires professionnels (2 agents BM et 1 agent PNHFE)	3

3.1.3. Personnel ASBL

7 agents, soit 6,5 ETP répartis comme suit :

• Gradué en marketing	1
• Chargés de projets MICE et Groupes	2
• Chargé de projet « Slowtourisme »	1
• Gradués en communication	2
• Gradué administratif	1

3.1.4. Modifications majeures durant la période de référence

Au cours de la période de référence, les décisions suivantes ont été prises au niveau de la gestion du personnel :

3.1.4.1. Personnel provincial affecté à la FTPL

- 01/01/2024 prolongation des prestations réduites pour convenances personnelles à 1/5^e temps d'un employé d'administration pour une période d'un an
- 01/01/2024 prestations réduites à 1/5^e temps d'un employé d'administration jusqu'à la retraite
- 01/01/2024 prolongation de prestations réduites pour convenances personnelles d'un ouvrier qualifié à 50 %
- 01/01/2024 prolongation de l'interruption de carrière pour convenances personnelles à 20 % d'un ouvrier qualifié
- 01/01/2024 prolongation de l'interruption de carrière professionnelle dans le cadre du congé parental d'un gradué en tourisme à 1/10 temps
- 30/04/2024 mise à la pension de retraite de 2 employés d'administration
- 22/05/2024 mise à disposition de l'ASBL d'un employé d'administration
- 27/05/2024 désignation d'un attaché administratif au B3
- 31/05/2024 mise à la pension de retraite d'un employé d'administration
- 01/06/2024 interruption de carrière professionnelle à 1/5^e temps d'un ouvrier qualifié pour une période d'un an
- 01/07/2024 incorporation d'un attaché technique à durée indéterminée
- 11/07/2024 décès d'un ouvrier qualifié
- 01/09/2024 prolongation de la réduction de temps de travail à 40 % d'un gradué administratif
- 10/10/2024 mise en chômage temporaire pour force majeure d'une hôtesse d'accueil
- 14/10/2024 prestations réduites pour raisons médicales à 50 % d'un employé d'administration

- 16/12/2024 mise à disposition de l'ASBL FTPL d'un employé d'administration
- 07/12/2024 détachement d'une attachée administrative au sein du cabinet d'un membre du Collège

3.1.4.2. Personnel provincial affecté à la FTPL, détaché dans des services extérieurs

- 01/01/2024 mise en disponibilité pour convenances personnelles d'un employé d'administration pour une période d'un an (BM)
- 01/01/2024 mise en disponibilité pour maladie d'un employé d'administration (BM)
- 01/01/2024 prestations réduites pour raisons sociales ou familiales d'un animateur régional à ¼ temps pour la période d'un an (DTVL)
- 01/01/2024 interruption de carrière professionnelle d'un agent technique à 1/5^e temps jusqu'à la retraite (PNHFE)
- 01/01/2024 mise à la pension de retraite d'un manœuvre pour travaux lourds (DTVL)
- 02/01/2024 mise à disposition d'un employé d'administration pour une période d'un an (BM)
- 01/02/2024 prestations réduites pour convenances personnelles à ¼ temps d'un ouvrier qualifié pour une période d'un an
- 01/03/2024 désignation d'un premier attaché administratif au PNHFE
- 29/04/2024 interruption de carrière professionnelle à temps plein d'un ouvrier qualifié (BM)
- 19/05/2024 mise en disponibilité pour maladie d'un employé d'administration (BM)
- 31/05/2024 mise à la pension de retraite d'un employé d'administration (BM)
- 01/07/2024 prolongation de la mise à disposition d'un gradué administratif pour une période indéterminée
- 01/07/2024 incorporation d'un employé d'administration (bibliothécaire documentaliste pour une période d'un an (BM)
- 01/07/2024 désignation d'un premier attaché administratif au SPC

3.1.4.3. Personnel ASBL

25/04/2024 contrat à durée indéterminée d'un gradué en communication

01/06/2024 contrat à durée déterminée d'un chargé de projet « Slowtourisme »

09/09/2024 contrat à durée déterminée d'un gradué administratif à 50 %

3.2. Aspect relevant de la gestion financière et matérielle, des bâtiments et des locaux

3.2.1. *Matériel informatique et photographique*

- Acquisition de 2 PC portables (RH et Interreg)

3.2.2. *Équipement matériel roulant*

- Acquisition d'une camionnette Citroën Jumpy

3.2.3. *Équipement touristique*

- Finalisation des travaux de rénovation des caillebotis en Hautes Fagnes
- Acquisition des kits « Bienvenue Vélo »

4. Rapport sur l'activité

4.1. Mission Développer & Entretienir

4.1.1. Réseau points-nœuds vélo

Le réseau de 1.674 km fin 2023 compte 194 km d'itinéraires balisés supplémentaires au terme de l'année 2024 pour un total de 1.868 km balisés. Les étapes de ce nouveau balisage furent les suivantes : balisage entre

La Gilleppe et le Bois de Grünhaut sur les communes de Limbourg, Jalhay, Baelen (16 km, mars) ; connexion Vennbahn – barrage d'Eupen sur les communes d'Eupen et Raeren (69 km, mai) ; connexions Limbourg – Jalhay – Baelen – Eupen (109 km, décembre). Un dernier travail de repérage a été transmis aux nouveaux collègues communaux de Raeren et de La Calamine fin 2024. Le marché public de travaux en cours relatif à la fourniture et à la pose de balisage doit permettre de baliser 300 km supplémentaires sur les deux années à venir.



En complément, le projet Interreg VI – Grande Région nommé « Slowtourisme en GR » a démarré le 2 avril pour quatre années. Ce projet est porté par des partenaires du Département de la Meuse en France, la Province du Luxembourg belge, l'Intercommunale Idelux, le GEIE « Destination Ardenne » et la FTPL. Le budget total est de 7.181.917,20 €. Le projet ambitionne de relier les provinces de Luxembourg et de Liège au nord du Département de la Meuse en France par la création d'un vaste réseau d'itinéraires balisés en points-nœuds. Ce type de réseau en points-nœuds est à créer en France et à renforcer sur les provinces de Liège et de Luxembourg qui comptent respectivement 1.800 km et 2.500 km de réseau au démarrage du projet. L'objectif ultime partagé par les partenaires est le suivant : drainer des touristes néerlandais et allemands initiés à ce système de balisage, vers le nord de la France et inversement, en passant par nos provinces, et par le Grand-Duché de Luxembourg.

Le budget de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège dans ce projet s'élève à 1.063.000 €. Il permettra de renforcer le balisage en points-nœuds sur l'ensemble du territoire provincial à mesure de ± 400 km supplémentaires d'itinéraires, de rendre le réseau vélo plus confortable en créant des aires de repos vélo. Il permettra aussi de sensibiliser les prestataires touristiques au label « Bienvenue Vélo », partant du principe que les opérateurs du secteur Horeca sont aussi des fournisseurs potentiels de services et d'équipements aux vélotouristes (ex. : recharge de vélos électriques, réparation vélo, commodités...). Ce budget prévoit l'engagement de 2 ETP, l'engagement du coordinateur du projet ayant eu lieu le 1^{er} juin. Pour lancer le projet, un Eductour de 3 jours (24, 25 et 26 septembre), coordonné par la FTPL, s'est tenu à Liège ; il avait pour but d'initier les partenaires français au balisage en points-nœuds à travers un transfert de connaissances ainsi que la découverte du réseau liégeois et des réseaux en points-nœuds frontaliers de l'Allemagne et du Limbourg belge.





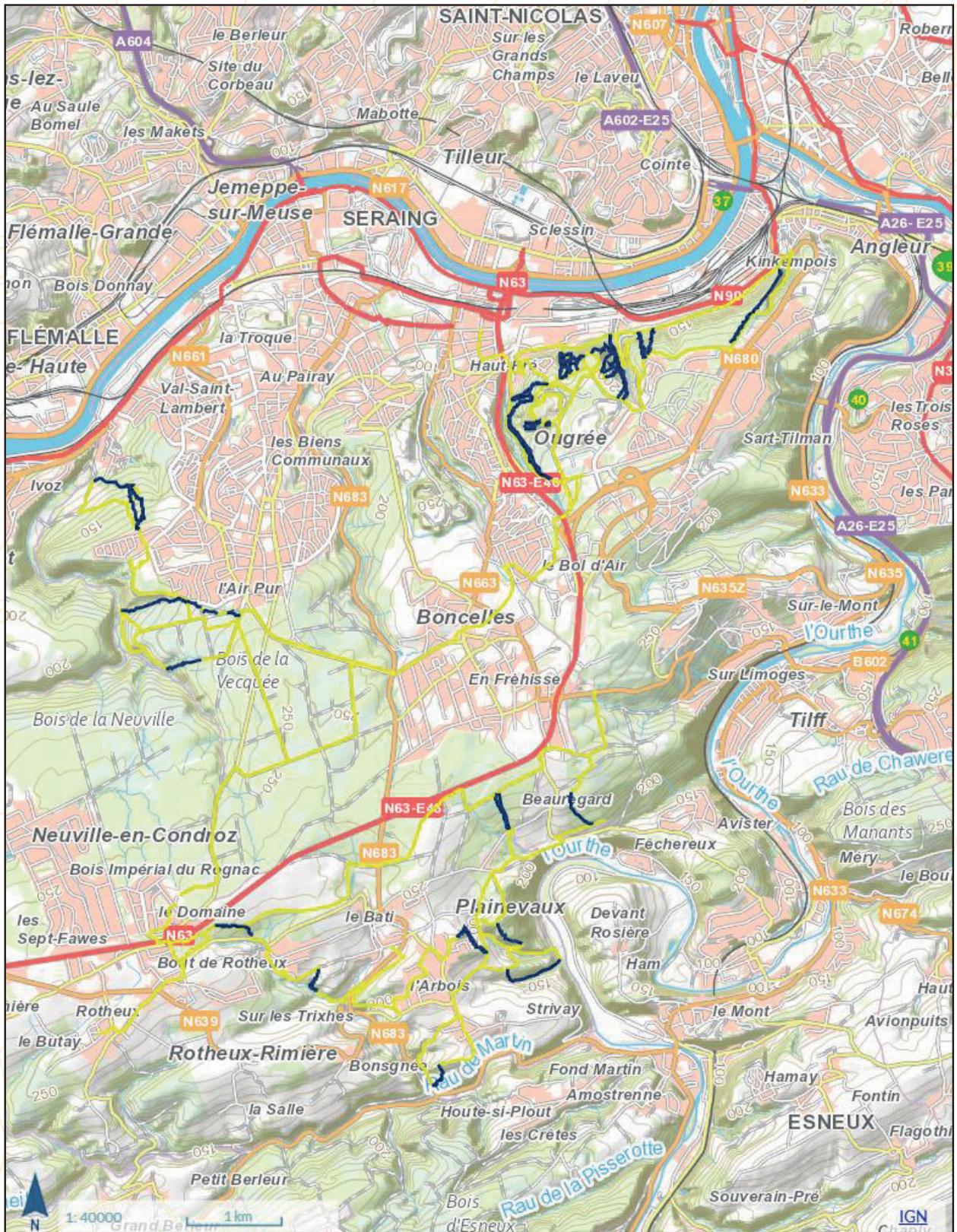
Au terme de l'année 2024, toutes les données relatives au balisage du réseau, archivées depuis l'entame du réseau en 2017 en format papier ou en format numérique, ont pu être intégrées dans le logiciel de gestion EasyGis, facilitant la gestion de l'entretien du réseau. Aux fins d'entretien du réseau, la FTPL a créé une communauté de Vérificateurs / Vérificatrices bénévoles chargés de surveiller l'état du balisage : l'action a été lancée en mars. La communauté compte 173 bénévoles qui ont chacun reçu une formation relative aux attendus de leur engagement. La première édition de la « Journée des Vérificateurs / Vérificatrices bénévoles » s'est tenue le dimanche 22 septembre sur le site de Blegny-Mine et a accueilli près de 150 participants.

4.1.2. Trail center VTT

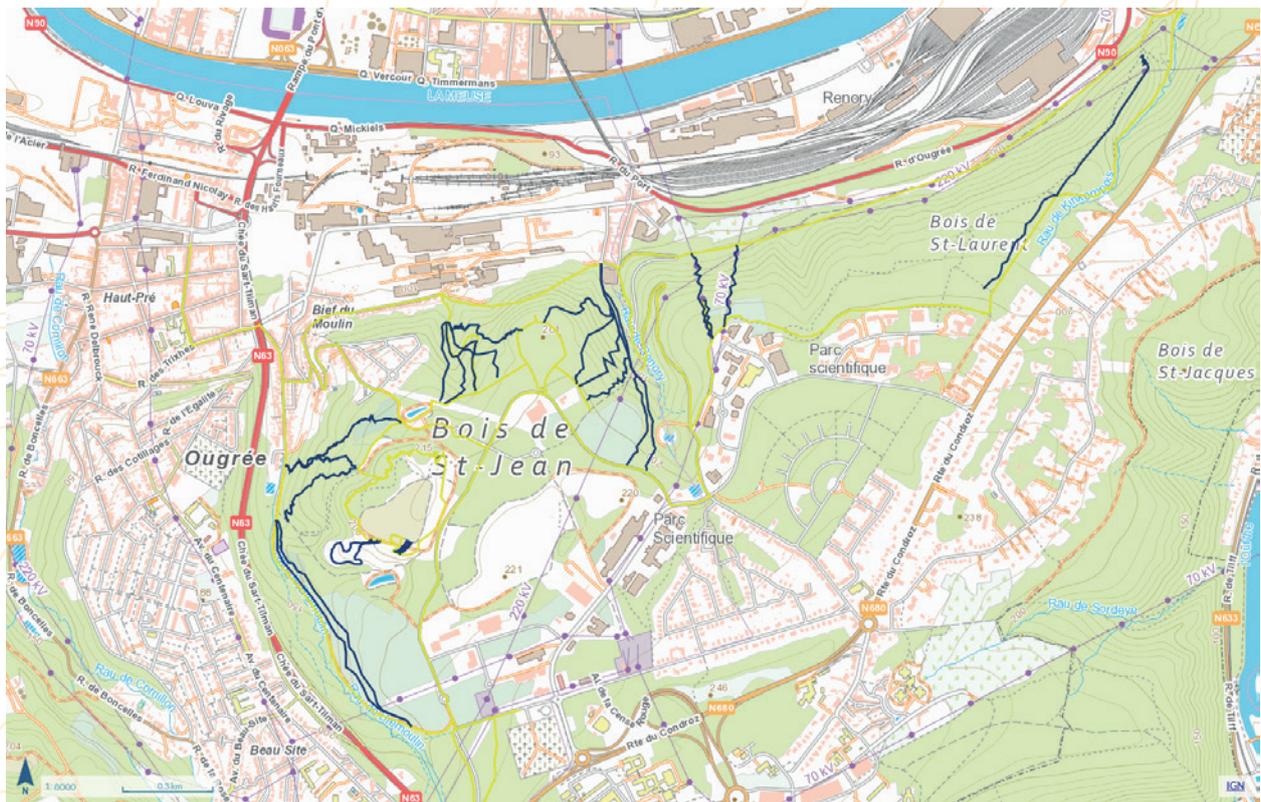
Ce projet a été initié en 2023 dans le contexte du Plan de Relance de la Wallonie. À cheval sur Liège, Seraing, Esneux et Neupré, l'étude réalisée a permis de proposer 25 km de pistes de VTT Enduro, complétées de 65 km d'itinéraires de liaison à baliser, le tout pour un budget total de 750.000 € (80 % de subvention wallonne et 20 % de cofinancement à charge de la FTPL). Pour rappel, la FTPL a reçu du Collège provincial, en 2023, la mission de gérer techniquement et administrativement le dossier pour le compte de la Province. Le marché d'Auteur de projet, chargé d'affiner les tracés et de

définir les aménagements à prévoir sur les tracés VTT, a été attribué le 7 mai 2024. En cette fin 2024, l'auteur de projet prépare les documents d'exécution nécessaires à la publication, fin du 1^{er} semestre 2025, d'un marché de travaux en aménagements des pistes. Une demande a été exprimée par les trois projets lauréats auprès du CGT, afin de postposer l'opérationnalisation des projets à 2026, demande approuvée par le Gouvernement wallon en sa séance du 19 décembre 2024.





Dossier	 AW ARCHITECTES	 Bike Spirit	Implantation générale	
2402 Trails Ardent	Chaussée de Liège, 90/1 6900 MARCHE-EN-FAMENNE www.awarchitectes.be	Clos de priesville,41 4845 SART www.bikespirit.be	Date d'impression 06/12/2024	Tracés GPX : Seraing V2 Neupré V3 Bois Saint-Jean V3
Client : Province de Liège Rue G. Clemenceau, 15 4000 LIEGE				



4.1.3. Caillebotis

La FTPL a attribué, en 2023, les quatre lots d'un marché public visant la rénovation de 2 kilomètres de cheminements en caillebotis pour un montant de 338.301,48 € TVAC. Ces lots figurent parmi les priorités établies par les différents cantonnements du Département Nature et Forêts (DNF) concernés par la gestion du haut plateau des Hautes Fagnes (Elsenborn, Malmedy, Verviers). Il s'agit de : triage de la Baraque Michel au lieu-dit « vallon de la Polleur » à Malmedy, triage de la Baraque Michel au lieu-dit « liaison Botrange – RN 68 » à Waimes, triage de Botrange au lieu-dit « Derrière Botrange » à Waimes, triage de Sourbrodt au lieu-dit « Fagne de la Roer » à Waimes, ce dernier lot ayant fait l'objet d'un avenant permettant d'allonger le cheminement de 30 mètres. Les lots n°3 et n°4 ont été réalisés en 2023 et les lots n°1 et n°2 ont été réalisés en 2024, le tout pour un montant total facturé de 280.491 € HTVA, 339.394,11 € TVAC.

4.1.4. Signalisation touristique

La FTPL a poursuivi en 2024 les échanges relatifs à la mise à jour du schéma de signalisation touristique provincial – pour rappel, en suite de la Réforme des Maisons du Tourisme –, avec la ministre wallonne en charge du Tourisme au sein du nouveau gouvernement wallon installé en juillet. La position de la FTPL, discutée et approuvée par les sept Maisons du Tourisme (attente de la position officielle d'Aqualis en cette fin d'année 2024) est de maîtriser l'investissement qui serait lié à la mise à jour de la signalisation ; en d'autres termes, il s'agit d'éviter un investissement qui serait disproportionné au regard de la valeur ajoutée réelle de ce type de signalisation, signalisation rendue obsolète par l'usage généralisé de la numérisation des données et de la téléphonie mobile.

4.2. Mission Commercialiser

Depuis 2015, la commercialisation touristique de la FTPL repose sur deux axes :

- le tourisme pour groupes (Ardenne Incoming) ;
- le tourisme d'affaires (Convention Bureau • MICE Liège-Spa).

4.2.1. Ardenne Incoming

Une convention de mandat a été signée par les partenaires de la destination « Ardenne » (l'Office Régional du Tourisme des Ardennes Luxembourgeoises, le département des Ardennes françaises et les Fédérations du Tourisme des Provinces du Luxembourg belge et de Namur), en vue d'autoriser la FTPL à « vendre leur territoire » en leur nom.

4.2.1.1. Chiffres

Au 31 décembre 2024 :

- 214 demandes reçues depuis le 1^{er} janvier 2024 + 55 demandes en 2023 pour l'année 2024
- 102 dossiers confirmés représentant un chiffre d'affaires de 70.422,10 €
- 47 dossiers externes représentant un chiffre d'affaires de 77.867,00 €

- + 19 groupes confirmés (41.338,50 €) et 7 en option (37.808,60 €) + 6 externes (8.316,00 €) pour 2025.

Il est important de noter que le nombre de demandes traitées a doublé par rapport à 2023. Le nombre de dossiers confirmés a également doublé par rapport à l'année 2023.

4.2.1.2. Prestataires

Au 31 décembre 2024, Ardenne Incoming compte 151 prestataires conventionnés, répartis comme suit :

• Province de Liège :	78
• Province de Namur :	21
• Province du Luxembourg :	37
• Grand-Duché du Luxembourg :	1
• Sedan-Charleville :	14

4.2.1.3. Guides

Ardenne Incoming a signé une convention de partenariat avec 38 guides-accompagnateurs disponibles et spécialistes des sites/lieux commercialisés. Lesdits guides sont francophones, anglophones, germanophones et néerlandophones ; cette richesse linguistique répond aux diverses demandes des clients provenant principalement des régions et pays limitrophes.



Rencontre annuelle des guides – copyright Province de Liège

4.2.2. Convention Bureau • MICE Liège-Spa ou tourisme d'affaires

La FTPL est reconnue par les instances régionales comme le Convention Bureau (Convention Bureau • MICE Liège-Spa) de la province de Liège, autrement dit l'unique interlocuteur en matière de tourisme d'affaires pour l'ensemble de la province. Sa mission première est de fédérer les acteurs en attente d'un accompagnement structuré et professionnel de la promotion de leurs offres et, plus globalement, de celles du territoire.

Le rôle de la FTPL via son Convention Bureau est multiple :

- Créer un réseau et le développer en y agrégeant des sites de qualité, répondant à des critères préétablis. Elle se positionne comme l'interlocuteur local, garant de la qualité des prestations proposées aux entreprises.
- Assurer la promotion du secteur via des actions variées et ciblées (workshops, salons, démarchage, emailings, encartage, publicités, éductours, réseaux sociaux...)
- Être un facilitateur entre l'offre et la demande (organisation d'un événement de A à Z pour les clients)

4.2.2.1. Chiffres

Au 31 décembre 2024 :

- 256 demandes reçues depuis le 1^{er} janvier 2024 + 38 demandes en 2023 pour l'année 2024
- 39 dossiers confirmés représentant un CA de 151.105,24 €
- 39 dossiers confirmés en CA externe pour un montant de 446.947,80 €
- Pour 2025, le CA interne est de **58.758,05 €** (4 dossiers contractés représentant 125 nuitées et 241 personnes)

4.2.2.2. Prestataires

Le Convention Bureau • MICE Liège-Spa a mis en place le Club MICE de la province de Liège afin de parfaire les relations avec les prestataires du territoire, d'échanger sur les actions entreprises par le Convention Bureau et mettre en valeur la destination. Actuellement, le Club MICE est composé de 120 membres.

Le bureau compte 6 membres issus d'entreprises privées et 5 représentants de la FTPL.

4.2.2.3. Actions de démarchage

Participation de l'équipe du Convention Bureau à 18 événements en 2024



Eductour marché allemand – copyright Province de Liège

4.3. Mission Former

Sur base de l'identification des besoins et souhaits des prestataires touristiques formulés à travers l'enquête réalisée fin 2023 mais également des tendances actuelles, 16 formations ont été organisées cette année, sur les thématiques suivantes :

- L'effet Waouh
- Néerlandais spécifique pour le personnel de Jehay
- Gérer les conflits dans un contexte d'accueil touristique
- Organiser sa communication sur les réseaux sociaux grâce au calendrier de publications
- Élaborer un plan de communication touristique efficace
- Génération Z – Comment adapter sa stratégie marketing touristique ?
- Facebook/Instagram avancé
- Initiation au tourisme durable
- Recruter et animer un groupe de bénévoles
- Utiliser l'intelligence artificielle dans le secteur touristique
- E-Procurement pour organismes touristiques
- Canva
- Atelier ChatGPT
- Atelier Wallonie Destination Qualité
- Wordpress
- Prise de confiance en soi (MICE)



Parmi ces formations, 9 font partie du catalogue du CDC Tourisme (FOREM) et ont été délocalisées sur notre territoire grâce à la collaboration FTPL/CDC Tourisme, 1 a été donnée par un agent de la FTPL, 3 avec le CGT (via Mon Bagage numérique & WDQ) et 3 par des formateurs extérieurs suite à des appels d'offres.

Ce sont au total plus de 180 participants (en ce compris les sites para-provinciaux) qui ont pu bénéficier de ces formations spécifiques adaptées au secteur du tourisme. L'âge moyen des participants est de 45 ans. Ils proviennent des arrondissements de Liège (31 %), Verviers (40 %), et Huy-Waremme (29 %). En 2024, ce sont les attractions-sites et musées qui sont les mieux représentés (35 %), suivis des organismes touristiques (27 %), des gîtes/chambres d'hôtes (24 %) et des hôtels (8 %).

Au terme de cette troisième année de formations gratuites à destination des prestataires touristiques de notre territoire, nous pouvons dire que la FTPL répond aux attentes des candidats comme en attestent les résultats des formulaires d'évaluation envoyés aux participants à l'issue de chaque formation. Il faut également signaler que la plupart de nos partenaires sont assidus à celles-ci.

En tant que relais de terrain de VisitWallonia pour l'ORC (Outil Régional de Commercialisation), la FTPL a accompagné 37 nouveaux adhérents pour le paramétrage de leur compte et la mise en ligne du moteur de réservation. Ainsi, à ce jour, 179 comptes sont actifs sur le territoire, soit 22 % des adhérents wallons. Sur l'ensemble du territoire wallon, l'ORC by Elloha continue à enregistrer une belle progression et à générer des recettes non négligeables comme en témoigne l'évolution du panier moyen (+ 19 %) en 2024. L'outil en constante évolution propose de nombreuses fonctionnalités à ses adhérents (planning unique le « Channel manager », la création de sites Internet, des actions commerciales, la connexion avec Google, la gestion des avis-clients, la création de mails pré et post-séjours...). L'équipe Former est convaincue que l'ORC by Elloha est la solution de vente en ligne qui doit permettre aux prestataires de son territoire d'avoir une meilleure visibilité et ainsi de réaliser de meilleures ventes pour un coût d'adhésion très avantageux.

4.4. Mission Labelliser

L'objectif de cette mission est de sensibiliser les prestataires touristiques à la labellisation et la certification et de les accompagner dans une démarche « Qualité », cohérente et efficace.

En ce qui concerne le label « Bienvenue Vélo » (le plus demandé) : en 2024, 202 établissements sont labellisés sur notre territoire. 14 visites de contrôle ont été effectuées par la FTPL à la demande de Stéphanie Villance au CGT. 24 kits vélo (trousses de réparation, de 1^{ers} soins et pompes à vélo) ont été distribués.

Étant donné le succès du label Bienvenue Vélo, un nouveau marché a été lancé pour réapprovisionner le stock des kits destinés à équiper les candidats labellisés. 11 prestataires doivent encore recevoir leurs kits pour cette fin d'année.

Véritable relais de terrain, l'équipe a rencontré individuellement une soixantaine de prestataires afin de les renseigner sur les différents labels, certifications et démarches reconnus officiellement : Bienvenue Vélo, Wallonie Destination Qualité, Clé Verte, Marque Ardenne, Hébergement Pêche.

Une attention particulière est toujours portée à l'accessibilité : certification Access-i, kit PMR, Nature accessible, Tourisme pour Tous, etc.

Durant ces entretiens, des conseils sont également donnés aux prestataires sur les procédures de reconnaissance par le CGT et les conditions d'adhésion à certaines associations professionnelles (Accueil Champêtre, Gîtes et Chambres d'hôtes de Wallonie, Atouts-Camps, Walcamp-Camping Belgique, Attractions et Tourisme, Musées et Société en Wallonie, WANT).

Enfin, l'équipe a participé à plusieurs événements, rencontres et workshops organisés par ses partenaires, lors desquels des contacts ont pu être établis : Rencontres wallonnes du e-tourisme, Workshop Clé Verte, E-commerce Days de VisitWallonia...



4.5. Mission Subsidier

4.5.1. Subventions ponctuelles

Le Bureau exécutif subventionne les actions et événements ayant un impact touristique et se déroulant en province de Liège. En 2024, le Bureau exécutif a reçu 57 demandes de subventions. Parmi celles-ci, 12 ont reçu une réponse négative en vertu du règlement du subsidie « projet touristique ». Les aides octroyées ont atteint un total de 32.600 €.

4.5.2. Subventions aux organismes touristiques, aux parcs naturels et aux sites para-provinciaux

Chacune des 7 Maisons du Tourisme a reçu, selon la convention de subventionnement 2022-2024, un montant de 15.000 €, soit un total de 105.000 € pour les organismes touristiques en 2024.

Concernant les Parcs naturels (PN), la répartition de la subvention était appliquée de la sorte : 18.593 € pour le PN Hautes Fagnes-Eifel ; 12.720 € pour le PN Burdinale-Mehaigne et 9.674 € pour le PN des Sources.

La Province de Liège a accordé un soutien financier pour le fonctionnement des ASBL des sites touristiques para-provinciaux réparti comme suit : Blegny-Mine ASBL (161.500 €), Commission de gestion du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel ASBL (161.500 €), Association de gestion des Domaines touristiques du Vallon de la Lembrée ASBL (76.000 €).

4.5.3. Subventions à l'accessibilité

Malgré une augmentation substantielle des tarifs, la collaboration avec Access-I s'est poursuivie en 2024. Ainsi, six audits de recommandation et de certification ont été établis ou sont en cours. À fin décembre 2024, une septantaine de sites touristiques sont certifiés en province de Liège.

En 2024, quatre demandes de kits d'accessibilité pour tous ont été enregistrées malgré plusieurs relances (newsletter, réseaux sociaux, appels téléphoniques) auprès des opérateurs touristiques.

4.5.4. Concession de service – Navette fluviale

Nautic Loisirs SPRL a remporté le marché public lancé par la Ville de Liège le 26/12/2023 (avec la collaboration de la FTPL). Dans le cadre de la concession de service public relatif à la gestion de la navette fluviale touristique liégeoise pour la période 2024-2025, la FTPL octroie 50.000 € annuellement à ladite société (100.000 € de la part de la Ville de Liège). La convention est établie pour une durée d'un an à partir du 1^{er} avril 2024, et reconductible tacitement un an. En 2024, 33.000 personnes ont embarqué à bord de la navette.

4.5.5. Découvertes pédagogiques du patrimoine provincial

Afin de soutenir les six sites touristiques (para-)provinciaux, la FTPL prend en charge le transport en autocar (aller-retour) de l'école maternelle ou primaire vers le site choisi. Un marché de service a été lancé au premier semestre 2024 pour l'année scolaire 2024/2025 et a été remporté par la société Généraltour. Pour permettre au plus grand nombre d'écoles de bénéficier de ce service – plus de 500 écoles situées sur le territoire sont contactées –, une école pouvait réserver une seule date sur les 150 proposées (au lieu de trois comme lors des éditions précédentes). Un formulaire en ligne a ainsi été créé pour centraliser les demandes et a permis aux services de réservation des six sites touristiques de recontacter les écoles dans l'ordre chronologique d'inscription. Plus de 8.000 élèves sont transportés au cours de l'année scolaire.



4.6. Mission Réseauter

4.6.1. Journées solidaires « Jaccede Challenge »

Lors de la 7^e édition du « Jaccede Challenge » à Visé (le 13 juin), six équipes ont recueilli 3.068 informations sur l'accessibilité de 172 établissements.

Pendant le 8^e « Jaccede Challenge » à Waremme (le 19 juin), cinq équipes ont évalué l'accessibilité de 130 établissements et ont récolté 2.436 informations.

4.6.2. Rencontres professionnelles du Tourisme

200 prestataires touristiques situés en province de Liège ont participé à la 6^e édition des Rencontres professionnelles du Tourisme de la province de Liège (BtoB) organisée le 17 septembre 2024 au Circuit de Spa-Francorchamps. Cette journée, dédiée aux professionnels du secteur touristique et de l'événementiel, est un moment de débat, d'échange et d'information sur

les nouveautés touristiques. Outre la visite des lieux et l'opportunité de rouler sur ce tracé mythique, les participants ont assisté à trois conférences : « l'intelligence artificielle au service du tourisme », « le transport des voyageurs : l'enjeu au-delà du tourisme », et « le tourisme sportif événementiel, d'action, de visite et de loisir : un atout pour la destination ». Les conférences et photos de l'événement sont disponibles sur <https://www.btobtourisme.be/>.

4.6.3. Clusters thématiques

4.6.3.1. Cluster Tourisme durable

Avec la collaboration d'une quarantaine d'opérateurs touristiques et du consultant Acticop, la FTPL a élaboré une stratégie territoriale de tourisme durable sur 5 ans et celle-ci a été présentée le 20 mars au Théâtre de Liège. La stratégie compte un total de 24 actions réparties sur sept axes et est consultable sur <https://www.tourismepro.be/medias/documents/documentation/documentation-STRATECOTOUR-FR.pdf>.



Suite à l'organisation d'une formation théorique (le 13 mai) puis pratique (le 3 juin) avec 12 opérateurs touristiques du secteur « hébergement » inscrits suite à un emailing, une campagne de nudges marketing est en cours de réalisation (collaboration des 12 prestataires, du service communication de la Province et la FTPL). Ladite communication (sélection de 6 nudges, création d'une charte graphique et de supports explicatifs) devrait être mise en œuvre chez les 12 prestataires dès janvier 2025. L'objectif de ce projet pilote est d'inciter les clients des hébergements participants à réduire leur empreinte écologique lors de leur séjour.

Les Trophées du Tourisme durable, remis le 17 septembre à l'occasion du BtoB, ont récompensé :

Le Domaine de Palogne

- Prix d'Ambassadeur du Tourisme durable

Europa Expo

- Prix d'Initiative du Tourisme durable

Le Fagotin

- Prix de l'Inspiration du tourisme durable

Enfin, la 1^{re} édition de « Produits du Terroir & Tourisme durable », organisée au Standard de Liège le 15 octobre, a réuni 35 opérateurs touristiques, informés via la newsletter pro et les réseaux sociaux, et 28 producteurs du terroir, invités par Accueil champêtre en Wallonie – APAQ-W et le Collège des Producteurs. Cette action de réseautage permettait aux participants de créer de potentielles nouvelles collaborations.

4.6.3.2. Cluster Maisons du Tourisme

La FTPL a réuni les Maisons du Tourisme le 21 octobre pour parfaire la collaboration existante entre les organismes touristiques et discuter des projets structurants au niveau provincial tels que le réseau points-nœuds.

4.6.4. Job Day Tourisme

La 1^{re} édition du Job Day, organisée le 1^{er} février au Val Benoit, a accueilli plus d'une vingtaine d'opérateurs touristiques venus chercher de nouveaux talents pour renforcer leurs équipes. Un peu plus de 120 demandeurs d'emploi et étudiants ont répondu à l'appel et se sont présentés au speed recruiting l'après-midi. Les opérateurs touristiques avaient également l'opportunité de suivre un atelier-conférence sur les sujets du recrutement et des ressources humaines en matinée.

4.7. Mission Informer

Le service Informer dépend du département de la Communication de la Province Liège et se charge exclusivement de réaliser la communication de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège. Ce service se compose de 11 agents.

En 2024, les équipes ont travaillé à assoir davantage la FTPL, ses missions et ses produits. Le département a également aidé les sites touristiques provinciaux et paras-provinciaux à se promouvoir.

Dans ce cadre, de nombreux documents, pages web, publications ont été réalisés et produits.

Il est à noter que pour illustrer l'ensemble des actions de communication, la cellule Photos réalise des reportages photo. Ce sont une petite trentaine de reportages réalisés en 2024. Toutes ces photos sont ensuite traitées et retravaillées.

4.7.1. Plan média

Un plan média global a été construit. Ce plan média comprenait la diffusion dans les médias de plusieurs campagnes, soit via convention (ROSSEL, RMB, IPM, Védia), soit via commande dans différents magazines et médias. Pour l'année 2024, une nouvelle convention avait été signée avec le groupe IPM. Ce sont presque 120 publicités (comprenant des encarts papier, encarts web, des pages ou dossiers dans les magazines, des spots radios et télévision, mais également des émissions télé et posts sur les réseaux sociaux) qui ont été produites et publiées/diffusées en 2024.

4.7.2. Plan de communication et production de contenus

Les « référents com » œuvrent en tant que chefs de projets communication. Ils ont proposé un plan de communication global par Mission avec des projets étalés sur l'année.

Il y a ainsi eu 6 plans de communication comprenant une multitude d'actions de communication (newsletters, posts sur les RS, actus web, prints...). Par ailleurs, pour soutenir les actions de communication, de nombreuses productions de contenus sont nécessaires.

4.7.3. Sites Internet

En 2024, la FTPL dispose 4 sites Internet et une landing page. De manière très synthétique, voici les chiffres clés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

1. Web www.liegetourisme.be – la landing page depuis la mise hors ligne du site le 13 septembre 2022
Nombre d'utilisateurs / Nombre de vues : 16.540 / 52.359
2. Le site Pro : tourimsepro.be
Nombre d'utilisateurs/ Nombre de vues : 7.884 / 30.030
Ce site a été mis en ligne le 13 septembre 2022.
3. Le site « Vélotourisme Points-nœuds en Province de Liège »
Nombre d'utilisateurs/ Nombre de vues : 48.594 / 173.813
4. Le site « MICE »
Nombre d'utilisateurs/ Nombre de vues : 23.576 / 62.052
5. Le site « Groupes »
« L'Ardenne commercialisée » via « Ardenne Incoming »
Nombre d'utilisateurs/ Nombre de vues : 37.981 / 84.093

4.7.4. Newsletters

4.7.4.1. Newsletters Pro

14 newsletters ont été envoyées à ce public au 31 décembre 2024. Les résultats suivants proviennent de l'outil « Ingénie » via lequel sont envoyées les newsletters.

Nombre total au 31 novembre – FR :	14
Nombre de destinataires moyen – FR :	2.290
Taux d'ouverture moyen – FR :	43,56 %

4.7.4.2. Newsletters Grand public – DÉVELOPPER/INGÉNIERIE – Points-nœuds

Afin de faire connaître l'existence de ce réseau, d'expliquer le fonctionnement du planificateur, d'inciter les abonnés à tester l'une des balades « prêtes à l'emploi », ou encore de leur proposer de télécharger la nouvelle carte générale du réseau, 6 newsletters ont ainsi été envoyées en français et 5 en néerlandais et allemand. Ces envois ont été planifiés entre fin avril et fin décembre.

Nombre total au 31 décembre – FR :	6
Nombre total au 31 décembre – NL :	5
Nombre total au 31 décembre – DE :	5
Nombre de destinataires moyen – FR :	43.730
Nombre de destinataires moyen – NL :	5.531
Nombre de destinataires moyen – DE :	563
Taux d'ouverture moyen – FR :	22,59 %
Taux d'ouverture moyen – NL :	23,69 %
Taux d'ouverture moyen – DE :	39,06 %

4.7.4.3. Newsletters MICE

Ces contenus digitaux envoyés en français, néerlandais et anglais mettent systématiquement en avant les actualités ou nouveautés des prestataires qui sont membres du « Club MICE ». Le tableau ci-après reprend le sujet, la date d'envoi, le nombre de destinataires ainsi que le taux d'ouverte. Toutes ces informations sont recueillies depuis le logiciel « Ingénie » qui nous permet de réaliser ces envois.

Nombre total au 31 décembre – FR :	6
Nombre total au 31 décembre – NL :	6
Nombre total au 31 décembre – EN :	6

Nombre de destinataires moyen – FR :	14.732
Nombre de destinataires moyen – NL :	293
Nombre de destinataires moyen – EN :	93

Taux d'ouverture moyen – FR :	22,89 %
Taux d'ouverture moyen – NL :	34,91 %
Taux d'ouverture moyen – EN :	37,89 %

Collaborations externes – MEETING ADVISOR

Les statistiques des 4 newsletters réalisées en français, néerlandais et anglais sont fournies via l'outil « Flexmail ».

Nombre total au 31 décembre – FR :	4
Nombre total au 31 décembre – NL :	4
Nombre total au 31 décembre – EN :	4

Nombre de destinataires moyen – FR :	3.291
Nombre de destinataires moyen – NL :	4.997
Nombre de destinataires moyen – EN :	1.287

Taux d'ouverture moyen – FR :	40,50 %
Taux d'ouverture moyen – NL :	47,25 %
Taux d'ouverture moyen – EN :	42,25 %

Collaborations externes – EVENT NEWS

Cette collaboration aura permis d'insérer 4 articles au sein de leurs newsletters francophone et néerlandophone durant cette année. Les statistiques nous sont communiquées directement par ce partenaire.

Nombre total au 31 décembre – FR :	4
Nombre total au 31 décembre – NL :	4

Nombre de destinataires moyen – FR :	877
Nombre de destinataires moyen – NL :	3.579

Taux d'ouverture moyen – FR :	22,14 %
Taux d'ouverture moyen – NL :	12,48 %

Nombre de clics – FR :	342
Nombre de clics – NL :	812

Collaborations externes – EVENT ONLINE

Les chiffres ci-dessous sont issus du rapport communiqué suite à l'envoi d'une newsletter réalisée en anglais avec ce prestataire spécialisé.

Nombre total au 31 décembre – EN :	1
Nombre de destinataires moyen – EN :	28.068
Taux d'ouverture moyen – EN :	10,83 %

4.7.4.4. Newsletters Groupes (Ardenne Incoming)

Cinq newsletters concernant ce segment ont été envoyées depuis Ingénie en français, néerlandais et allemand. La base de données a été affinée à plusieurs reprises afin de correspondre aux souhaits de l'équipe « Ardenne Incoming ».

Nombre total au 31 décembre – FR :	5
Nombre total au 31 décembre – NL :	5
Nombre total au 31 décembre – DE :	5

Nombre de destinataires moyen – FR :	2.040
Nombre de destinataires moyen – NL :	659
Nombre de destinataires moyen – DE :	194

Taux d'ouverture moyen – FR :	33,84 %
Taux d'ouverture moyen – NL :	44,22 %
Taux d'ouverture moyen – DE :	38,23 %

4.7.5. Réseaux sociaux

Les comptes de Réseaux Sociaux professionnels de la FTPL sont alimentés, si pas quotidiennement, de manière hebdomadaire, à raison d'une ou plusieurs publications de posts.

4.7.5.1. Facebook et LinkedIn

La FTPL ne communique plus d'informations vers les touristes, mais vers ses prestataires (sauf pour la page Points-nœuds).

Nos pages sont :

- Facebook Points Nœuds
7.524 fans → + 225 fans en 2024. 49 publications
- LinkedIn FTPL #tourismepro
2.798 fans → + 175 fans. 79 publications
- LinkedIn Convention Bureau MICE Liège-Spa
453 fans → + 61 fans. 20 publications
- LinkedIn Ardenne Incoming
287 fans → +10 fans. 25 publications
- Une chaîne YouTube Tourisme (à destination du public points-nœuds et AI GP)
603 abonnés → + 37 abonnés. 8 vidéos
- Une chaîne YouTube pro
14 abonnés → 7 vidéos

Nouveautés de 2024 :

- Une page Facebook Tourismepro a été créée afin de permettre la sponsorship et mieux se faire connaître des prestataires touristiques. 175 fans et 79 publications.
- Suppression de Facebook Ardenne Incoming 190 fans.

4.7.6. Conférences et communiqués de presse

Via la cellule Presse du département de la Communication, la Fédération du Tourisme organise deux à trois conférences de presse par an et envoie quelques communiqués. En 2024 ce sont :

- 7 communiqués de presse rédigés
- 4 organisations de conférences de presse et/ou point presse
 - Invitation à suivre les Jaccede Challenge de Waremme et de Visé
 - Invitation à venir au Job day
 - Conférence de presse Points-nœuds à Limbourg

Les envois de tous ces communiqués de presse font également l'objet d'une actualité sur le site Internet de la Province www.provincedeliege.be.

4.8. Cellule Veille

4.8.1. Accompagnements stratégiques

Trois accompagnements stratégiques ont été poursuivis :

1. Accompagnement stratégique destiné à l'ASBL FTPL :
Réalisation d'un Touchpoint planning destiné au futur Ardent Trail Center VTT
Mise en place d'une formation en interne « Premiers pas avec Webropol »
2. Accompagnement stratégique destiné à l'ASBL Association pour la gestion du Château de Jehay :
Finalisation des feuilles de route du plan stratégique de l'ASBL 2025-2028
3. Accompagnement stratégique destiné à l'ASBL PNHFE :
Proposition d'une campagne de crowdfunding destinée à acquérir un véhicule de type 4X4 dans le cadre du projet Wolf Fencing Team

4.8.2. Benchmarking, enquêtes, veilles

La cellule a traité diverses demandes et réalisé :

- 10 veilles dédiées
 - 1 benchmark
 - 3 enquêtes, sondages, études
1. Benchmark – Application web de sondages :
Webropol vs SurveyMonkey
Analyse comparative d'applications de sondage en ligne pour la FTPL ASBL

2. Veille – Bornes interactives
Évaluation des fonctionnalités et des coûts des bornes interactives de NRGIZZ installées dans la région de Visit Charleroi
3. Veille – Code wallon du Tourisme
Analyse de la réforme du Code wallon du Tourisme
4. Veille – Appel à projets Interreg Meuse-Rhin
Identification des opportunités et partenaires clés en lien avec les missions de la FTPL ASBL
5. Veille – Points de vente et de location de vélos
Recensement des points de vente et de location de vélos en province de Liège dans le cadre du réseau points-nœuds
6. Veille – Droits et obligations des volontaires et bénévoles
Recensement des droits et des obligations des vérificateurs volontaires/bénévoles sollicités dans le cadre du réseau points-nœuds
7. Enquête – PNHFE
Réalisation de deux enquêtes pour le service pédagogique de la Maison du parc de Botrange, destinées aux écoles maternelles, primaires et secondaires en français et en allemand
8. Veille – Communication interne
Analyse et propositions d'actions pour améliorer la communication interne de la FTPL ASBL
9. Enquête – Rapport d'activité journalier des stewards bénévoles du PNHFE
Création d'un modèle de rapport d'activité journalier pour les stewards bénévoles
10. Sondage – Éductour Projet Interreg Slowtourism
Conception d'une fiche de participation pour l'Éductour organisé dans le cadre du projet Interreg Slowtourism
11. Veille – Retour d'expérience de l'action points-nœuds au salon Retrouvailles
Retour d'expérience en tant que visiteur, évaluant la qualité des informations reçues sur les activités vélo et le réseau points-nœuds en province de Liège. Cette démarche, non planifiée, a été réalisée de façon opportuniste.

12. Veille – Retombées économiques du Circuit de Spa-Francorchamps
Recherche de l'étude d'impact économique réalisée par Eklo pour le Circuit de Spa-Francorchamps
13. Veille – Fournisseurs d'applications de cartographies et de zones de chalandise
Identification d'applications web basées sur OpenStreetMap pour la création de cartographies incluant POI, réseau points-nœuds, et zones de chalandise
14. Veille – Fournisseurs mobiliers urbains
Identification de fournisseurs spécialisés dans les aménagements urbains pour les vélos

Les recherches d'information sont variées et dépendent des besoins de la FTPL, de ses missions, du secteur et de son environnement. Exemples de recherches :

- aides et soutiens (financement, subside, équipement, formation, labellisation...);
- chiffres et statistiques (fréquentation, nuitées...);
- tendances, bonnes pratiques, bons plans;
- partenaires, médias, fournisseurs clés;
- pratiques concurrentielles en termes d'offre;
- ...

4.8.3. Les Actus #Veille et agenda pro

En 2024, la cellule a analysé et sélectionné un total de 1.761 articles et liens, provenant de deux sources principales. D'une part, 758 articles (jusqu'au 31 octobre 2024) ont été extraits à partir de la revue de presse provinciale. D'autre part, 1.003 éléments (jusqu'au 31 octobre 2024) ont été recueillis à travers divers supports tels que des sites web et des publications. Ces informations ont été régulièrement diffusées via une newsletter bihebdomadaire intitulée « Actus #Veille » pour un total de 78 envois. De plus, 18 événements dédiés aux professionnels ont été référencés dans l'agenda Pro. La page dédiée aux aides existantes et aux soutiens financiers ou matériels en lien avec les crises économique, sanitaire et énergétique a été mise à jour ; on y retrouve 20 aides.

5. Marchés publics

Les services de la FTPL consultent les firmes, analysent les offres de prix. Le Bureau exécutif valide les marchés publics et les attributions y relatives sur base de l'analyse du service.

Pour certains dossiers portés par la FTPL au nom de l'Institution provinciale (ex : Trail Center VTT), les marchés, cahiers des charges et rapports d'attribution sont soumis et validés par le Collège provincial.

SUBVENTIONS OCTROYÉES EN 2024 ET MENTION DE LEUR CONTRÔLE EFFECTUÉ EN 2024 (pour rapport d'activités 2024)

N° GED	Bénéficiaire (forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention : Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : V)	Subvention en espèces		Bénéfice (B) ou perte (P) constaté(e) sur l'exercice	Résultat du Contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues : comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC)		
GED 2024-03723	asbl Blegny-Mine	fonctionnement 2024	161.500,00 €		30-06-25			C + B		En cours
	asbl CGPNHFE	fonctionnement 2024	161.500,00 €		30-06-25			C + B		En cours
	asbl DTVL	fonctionnement 2024	76.000,00 €		30-06-25			C + B		En cours
GED 2024-01427	asbl FTPL	fonctionnement 2024	1.200.000,00 €		30-06-25			C + B		En cours
GED 2024-02927	asbl FTPL	Soutien aménagement du réseau points-nœuds 2024	15.000,00 €		30-06-25			F + C + B		En cours
GED 2024-04133	Parc naturel Burdinale-Mehaigne	promotion 2024	12.720,00 €		30-06-25			F + C + B		En cours
	Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel	promotion 2024	18.593,00 €		30-06-25			F + C + B		En cours
	Commission de Gestion du parc naturel des sources	promotion 2024	9.674,00 €		30-06-25			F + C + B		En cours
GED 2024-04156	asbl CGPNHFE	activités liées au plan stratégique - subvention pour projets transfrontaliers de l'asbl CGPNHFE 2024	60.000,00 €		30-06-25			F + C + B		En cours
GED 2014-09159	asbl FTPL	subvention équipement touristique 2012	433.136,74 €		30-11-22		427.968,81	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2014-14277	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2014	500.000,00 €		30-11-22		472.100,00	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2015-05108	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2015	500.000,00 €		30-11-22		474.496,66	F + C + B	sans objet	en cours

GED 2016- 09504	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2016	500.000,00 €		30-11-22		466.716,52	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2017- 07745	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2017	500.000,00 €		30-11-22		422.151,68	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2017- 12030	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2017-engagement supplémentaire	398.400,00 €		30-11-22		304.126,81	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2018- 05333	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2018	500.000,00 €		30-11-22		409.139,08	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2019- 01682	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2019	500.000,00 €		30-11-22		404.594,26	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2020- 06014	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2020	500.000,00 €		30-11-24		454.033,23	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2021- 08457	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2021	500.000,00 €		30-11-25		265.000,00	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2022- 08019	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2022	500.000,00 €		30-11-26		25.992,73	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2023- 05745	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2023	500.000,00 €		30-11-27		33.808,37	F + C + B	sans objet	en cours
GED 2024- 04083	asbl FTPL + sites touristiques	subvention équipement touristique 2024	500.000,00 €		30-11-28		0,00	F + C + B	sans objet	en cours
Décision Bureau exécutif de la FTPL	7 Maisons du Tourisme situées sur le territoire de la Province de Liège	subvention selon la convention de partenariat 2022-2024	105.000,00 €		30-06-25			C + F + EC		en cours
	ASBL Domaine de Berinzenne	Berinzenne en fête	250,00 €		2 mois après événement			F		P
	RSI Chaudfontaine	Balade gourmande à Chaudfontaine	250,00 €		2 mois après événement			F		P
	RSI Chaudfontaine	Collection car à Chaudfontaine	250,00 €		2 mois après événement			F		P

Décision Bureau exécutif de la FTPL	SI Entre Eaux et Châteaux	Fromenade à Modave	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	OT Stavelot	Terre d'étoiles à Stavelot	2.000,00 €		2 mois après évènement			F		P
	Le Foyer culturel d'Awans	Parcours d'artistes/d'artisans à Awans	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Labo Event	Cité de la Bière	750,00 €		2 mois après évènement			F		P
	MT Pays de Herve	Croisières promenades en Basse-Meuse	1.000,00 €		2 mois après évènement			F		P
	MT Pays de Vesdre	Pique-nique du terroir - Verger Membach	500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Les amis du Château de Moha	Balade en bière inconnue à Moha	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Movigo	Fête dans le guidon	1.000,00 €		2 mois après évènement					en cours
	Amicale du Fort d'Aubin-Neuchâteau	Memory à Aubin Neufchâteau	500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Le clan La Redoute	Fête médiévale de Remouchamps	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Atmos'fair	Festival Vibrations et Estivales	1.000,00 €		2 mois après évènement			F		P
	OT Thimister-Clermont	C'est notre histoire	750,00 €		2 mois après évènement			F		P
	Les Découvertes de Comblain	L'été des découvertes	500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Le Fagotin	Le fagotin en fête	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	Les Compagnons du Moulin de Ferrières	Cyclo-barbecue à Héron	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	Les Compagnons du Moulin de Ferrières	600ème anniversaire du Moulin	2.500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	Les Compagnons du Moulin de Ferrières	Pique-nique des producteurs locaux Héron	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
Espaces Tourisme & Culture - Abbaye de Stavelot	De la Terre aux étoiles	2.000,00 €		2 mois après évènement			F		P	
Entrevues	Regards croisés	250,00 €		2 mois après évènement			F		P	

Décision Bureau exécutif de la FTPL	SA Biotope Environnement	Etude biotope Basse-Ourthe	1.000,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Blegny-Mine	60 ^e anniversaire Belgique-Maroc	1.500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	OT Stavelot	Voie-x d'artistes	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Pétanque +	4 ^e Open Petite Marseillaise	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL République libre Outre-Meuse	15 août en Outre-Meuse	500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Moxhe au fil de l'eau	Balades à Moxhe au fil de l'eau	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	M. Jamoulle	Livre « 100 côtes mythiques de Belgique »	1.000,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Verviers Ambitions	Au fil de l'épée à Verviers	1.000,00 €		2 mois après évènement			F		P
	MT Terres-de-Meuse	Véxploteurs	500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Front de sauvegarde du Fort Loncin	15 août Fort de Loncin	500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	JCI Eupen	Ravel'Art Raeren	500,00 €		2 mois après évènement					en cours
	Rétromobile Club de Spa	Rétrofolies de Spa	500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	OT Spa	Colloque Villes thermales	1.500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	ASBL Aqualaine	Inauguration parcours laine	500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	M. Collienne	Livre sur le Barrage d'Eupen	250,00 €		2 mois après évènement					en cours
	MT Terres-de-Meuse	Evènement Galette des Rois 2025	500,00 €		2 mois après évènement			F		P
	MT Pays de Vesdre	Vignes, fromages et rapaces	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
La Colline d'en face / Instants Productions	BD De gré ou de force	500,00 €		2 mois après évènement			F		P	
ASBL Atmos'fair	Festival Vibrations	2.000,00 €		2 mois après évènement			F		P	

Décision Bureau exécutif de la FTPL	ASBL Les plus beaux villages de wallonie	Les plus beaux villages de Wallonie	3.100,00 €		2 mois après évènement					en cours
	Les Compagnons du Moulin de Ferrières	Sur les traces des Rois Mages	250,00 €		2 mois après évènement					en cours
	Les Compagnons du Moulin de Ferrières	Fête des pommes et des poires	250,00 €		2 mois après évènement			F		P
	MT Ourthe-Vesdre-Ambève	Balade gourmande à vélo	500,00 €		2 mois après évènement					en cours
	Théâtre de Liège	Audit recommandations et certification Access-i	1.200,00 €					F + EC		P
	Aquarium Museum	Renouvellement certification Access-i	25,00 €					F + EC		P
	Ferme Limbort	Renouvellement certification Access-i	25,00 €					F + EC		P
	2 Circuits vélo GREOVA	Renouvellement certification Access-i	37,50 €					F + EC		P
	3 Circuits vélo Pays de Herve	Renouvellement certification Access-i	52,50 €					F + EC		P
	Château de Jehay	Chaises roulantes et cannes	395,97 €					F + EC		P
	Gîte Kaléo Ovifat	Rampe amovible, bandes de guidage, bandes antidérapantes, sonnette	1.046,50 €					F + EC		P
	Musée de Logne	Main courante pour la sécurisation des escaliers	1.500,00 €					F + EC		P
Théâtre de Liège	Sécurisation des vitres extérieures - contraste pour les personnes mal-voyantes	342,50 €					F + EC		P	

En ce qui concerne le bénéficiaire, il convient :

- de l'identifier nommément ;
- d'indiquer sa forme juridique (uniquement personne morale ou personnel physique, à l'exclusion de toute association de fait) et son siège social (adresse) ;
- de prévoir une seule ligne par bénéficiaire en cas d'enveloppe globale.

Dans les 3 premiers exemples, ces subventions n'apparaîtront que dans le rapport d'activités 2024, leur contrôle positif ayant été exécuté.

Dans le 4^e exemple, le bénéficiaire n'a pas produit les justificatifs. Le service aura fait rapport au Collège provincial dès qu'un rappel recommandé sera resté sans suite.

Dans le 5^e exemple, cette subvention devra encore apparaître dans le rapport d'activités 2024 pour la mention de son contrôle.

II.
ASSOCIATION
DE GESTION
DES DOMAINES
TOURISTIQUES DU
VALLON DE LA LEMBRÉE
ASBL

1. Coordonnées et historique

1.1. Coordonnées

Association de gestion des Domaines Touristiques du Vallon de la Lembrée ASBL
Rue de la Bouverie 1
4190 Vieuxville – BCE : 0421.281.985
Tél. : 086 21 20 33
E-mail : infos@palogne.be
Site web : www.palogne.be

1.2. Historique

1.2.1. Les fondateurs

L'ASBL « association de gestion des Domaines touristiques du Vallon de la Lembrée » a été fondée en 1980 par la Région wallonne et la Province de Liège.

Deux conventions fondatrices :

- Convention de 1981 entre l'ASBL et la Région wallonne (Communauté française) avec mise à disposition des bâtiments de la ferme de Palogne comprenant notamment 2 hébergements, une taverne et les bâtiments récréatifs.

La Région wallonne via l'Awap soutient les missions archéologiques.

Le Musée du Château fort de Logne est reconnu en musée de catégorie C et soutenu financièrement par la Fédération Wallonie Bruxelles

- Convention de mise à disposition du 31/12/1985 entre l'ASBL et la Province de Liège avec mise à disposition des bâtiments de la ferme de La Bouverie, de l'hébergement des Lognards, de la Maison nature et du Château fort de Logne.

La Province réalise les entretiens des bâtiments relevant de la charge du propriétaire.

La Province et sa Fédération du Tourisme interviennent notamment au travers de subsides de fonctionnement, d'équipements touristiques et de mise à disposition de personnel provincial.

Ces soutiens permettent, depuis de très nombreuses années, de préserver l'équilibre financier de l'ASBL.

Les statuts de l'ASBL ont été modifiés pour la dernière fois le 7 juin 2023 conformément aux nouvelles règles légales en vigueur.

L'Assemblée générale est composée de 8 représentants de la Province de Liège, 5 représentants de la Région, 1 représentant pour la Commune d'Aywaille et 1 pour la Commune de Ferrières, 1 représentant du Groupement Régional Économique Ourthe Vesdre Amblève (GREOVA) et 1 représentant du Centre de Rencontres et d'hébergement (CRH) ainsi qu'une personne à titre physique.

1.2.2. Missions

Les missions de l'ASBL inscrites à l'article 3 des statuts de l'ASBL, modifié le 7 juin 2023, lequel se présente comme suit :

« L'association a pour but d'assurer la gestion et de régler l'utilisation optimale des équipements touristiques situés dans le Vallon de la Lembrée et de la région environnante, lui appartenant ou mis à sa disposition. Pour ce faire, elle assure notamment :

- L'harmonisation des efforts en vue de mettre, au service du tourisme, le potentiel des régions de Vieuxville (Logne et Palogne) et de Harzé (B-4920) ainsi que de leurs équipements futurs ;
- L'organisation et la coordination, dans le cadre de la mission commune à ses membres, des activités d'animation et de loisirs ;
- La mise en place d'activités dans le cadre du tourisme social des jeunes... »

L'ASBL défend des valeurs de tourisme social accessible et durable ainsi que de préservation et de valorisation du patrimoine provincial archéologique et naturel.

1.2.3. Activités

En rapport avec ses missions, l'ASBL propose des activités aux publics scolaire, familial et groupe : la visite du Château fort de Logne, le musée du Château fort de Logne et son espace mérovingien, le Musée de la Boulangerie, la location de 120 VTT, de 26 VAE, de 120 kayaks, le minigolf. Elle propose aussi aux écoles 45 activités sur les thèmes histoire, sport et nature avec ou sans séjours (3 hébergements pour un total de 131 lits). L'ensemble est complété par une offre de restauration à la taverne « Al gatte d'or ».

2. Instances

2.1. Assemblée Générale

L'assemblée s'est tenue le 03 juin.

2.2. Organe d'Administration

L'Organe d'administration s'est réuni le 03 juin et le 6 novembre.

3. Rapport sur la gestion

3.1. Aspect relevant du personnel

Au 31/12/2024, l'effectif se compose de 43 agents effectifs pour 34,17 ETP (hors travailleurs en absence de longue durée). L'ASBL compte 5,5 ETP détachés par la Province de Liège.

Sur ce nombre, 3 ETP Province (un pensionné et deux en absence de longue durée) ne sont toujours pas remplacés.

Il convient aussi de constater une réelle difficulté dans le recrutement de personnel Horeca ou de personnel pour le pôle récréatif.

3.2. Aspect relevant des bâtiments et des locaux

La vente du Château de Harzé a un effet domino important sur la gestion des bâtiments : suppression de deux salles d'animation du Musée de la Boulangerie de Harzé ainsi que de l'espace muséal lui-même avec ses réserves => transfert des salles d'animation et des collections vers la ferme de la Bouverie => réalisation de plans afin d'aménager de nouvelles salles d'animation et un nouveau musée de la Boulangerie dans la salle polyvalente de la ferme de la Bouverie => transfert des animations repas médiéval de la salle de la Bouverie vers un espace qui a dû être aménagé à la ferme de Palogne...

3.2.1. Ferme de Palogne – propriété du CGT

Les hébergements Dame Marthe et Messire Waleran ont été reconnus par le CGT comme « meublés de vacances de grande capacité ». Cette reconnaissance permettra à l'ASBL de bénéficier de l'ORC (Outil Régional de Commercialisation et de réservation en ligne) ainsi que de la promotion des hébergements via les Maisons du tourisme.

Le CGT a pris en charge les frais liés au remplacement des portes coupe-feu et à des travaux d'égouttage.

L'ASBL a pris en charge la remise en conformité de l'installation électrique basse tension.

3.2.2. Hébergement des Lognards – propriété de la Province de Liège

La rénovation de l'hébergement suite aux inondations de 2021 est finie, à l'exception des travaux liés aux extérieurs et aux conduites d'égouttage qui sont en attente.

3.2.3. Château fort de Logne – propriété de la Province de Liège

Aucun travail majeur n'a été réalisé en 2024.

3.2.4. Ferme de la Bouverie – propriété de la Province de Liège

Une réflexion et un projet d'aménagement de nouveaux espaces d'animations ont été réalisés sur l'aile est de la Bouverie. Il devrait permettre, à terme, d'offrir de nouveaux espaces de qualité indispensables aux animations scolaires.

3.2.5. Hébergement de tourisme social route de Liège – propriété de la Province de Liège

La première phase des travaux de l'hébergement, soit le rez-de-chaussée et le premier étage, est en cours. Les travaux sur les extérieurs devraient suivre. Concernant la phase 2 du projet, soit le second étage du bâtiment, l'ASBL attend la réalisation du dossier administratif par la Province de Liège. Sans cet élément, le dossier de subvention est incomplet et ne peut pas être rentré au Commissariat général au Tourisme.

3.3. Aspects relevant de la gestion financière et matérielle

Suite aux inondations de 2021, le fonds des calamités a enfin confirmé son intervention à hauteur de 18.086,14 €.

Suite à la fin du Château de Harzé, l'ASBL est maintenant confrontée à la problématique APE. En effet, le maintien des subsides APE est lié au respect de deux critères. L'un d'eux est le respect du Volume Global de l'Emploi (VGE). Ce dernier pose problème car il a diminué fortement suite aux licenciements liés à la fin du Château de Harzé. Par conséquent, l'ASBL devra rentrer, durant deux ans, des demandes de dérogation au « VGE » soumises à l'approbation du ministre.

Lors d'une réunion le 03/05/2023 en présence du Président et du Secrétaire-trésorier de l'ASBL, le CGT a clairement précisé qu'il entendait travailler dorénavant avec une enveloppe très réduite et fermée pour les travaux de rénovation, de suivi et d'entretien de la ferme de Palogne. Cette dernière ne tient pas compte du caractère vétuste des bâtiments et est insuffisante pour assumer les entretiens et rénovations normalement à charge du propriétaire. En ce qui concerne les factures des contrôles annuels, l'ASBL n'a pas d'autre choix que de les assumer sur fonds propres, soit plus de 10.000 €.

On ne peut que constater la modification progressive du soutien des 2 fondateurs de l'ASBL.

Cette évolution pèse de plus en plus lourd sur les finances de l'ASBL.

4. Rapport sur l'activité

4.1. Pôle patrimonial et muséal

Le pôle muséal a finalisé le transfert du Musée de la Boulangerie du Château de Harzé vers la ferme de la Bouverie et a réalisé une nouvelle exposition « Moule émoi » qui servira de base au nouveau musée de la boulangerie en 2025.

Une première animation « Léonie », à destination des enfants de maternelles, a été créée.

Une visite du musée pour les personnes présentant des déficits visuels a aussi été créée.

Un théâtre de marionnette mobile, conçu par l'équipe pédagogique, a été acquis. Il permettra de proposer des journées d'animations dans les écoles en basse saison touristique.

Évolution du nombre de visiteurs du pôle patrimonial et muséal de 2022 à 2024

	2022	2023	2024
Château Fort de Logne	21.760	20.546	17.507
Musée du Château Fort de Logne	10.755	12.826	9.958
Musée de la Meunerie et de la Boulangerie	2.134	0	254
Animations extérieures (Mégalithes)	0	56	22
Total	34.649	33.372	27.741



4.2. Pôle récréatif et taverne

Chiffre d'affaires du pôle récréatif et de la taverne de 2022 à 2024

	VAE	VTT	Kayak	Minigolf	Taverne
2022	18.145 €	44.675 €	51.532 €	27.786 €	674.944 €
2023	23.363 €	56.414 €	89.984 €	21.190 €	743.315 €
2024	27.855 €	55.024 €	151.793 €	22.082 €	787.281 €

2024 est une très bonne année.

4.3. Hébergements

Évolution du chiffre d'affaires des 3 hébergements de 2022 à 2024

	2022	2023	2024
Location Hébergement groupes	67.392 €	33.345 €	82.199 €
Location hébergement écoles	86.965 €	64.157 €	117.800 €

Après une diminution sur 2023, les chiffres 2024 repartent à la hausse.

On constate malheureusement toujours une érosion des budgets classes vertes qui se traduit par une réduction de la durée des séjours, voire des budgets animations.



5. Marchés publics

Les DTVL consultent les firmes, analysent les offres de prix et valident les attributions.

6. Subventions

L'ASBL a reçu :

- Une subvention de fonctionnement de la Province de Liège 76.000 €
- Une subvention d'aide à l'impression de la Province 3.509 €
- Une subvention de fonctionnement du musée de la Province de Liège 2.674 €
- Une subvention « kit d'accessibilité » de la FTPL 1.500 €
- Un prix « Ambassadeur de tourisme durable » de la FTPL 3.000 €
- Un subside en équipements touristiques de la Fédération du tourisme 60.000 €
- Une subvention de L'AWAP 50.000 €
- Une subvention de la Communauté française 41.417 €
- Une subvention de promotion touristique du CGT 9.258 €
- Une prime destinée à l'achat d'une remorque vélo du CGT 500 €
- Une subvention formation du « FONDS 4 S » 3.270 €
- Une subvention du fonds Feder dans le cadre du projet NOE-NOAH 18.070 €

L'ASBL n'octroie aucune subvention.

III.

BLEGNY-MINE ASBL

1. Coordonnées et historique

1.1. Coordonnées

Blegny-Mine ASBL
Rue Lambert Marlet 23
4670 Blegny
Tél. : 04 387 43 33
E-mail : domaine@blegnymine.be
Site web : www.blegnymine.be

1.2. Historique

Blegny-Mine » est né de la volonté de la Province de Liège de conserver en région liégeoise un souvenir marquant de son passé charbonnier.

En 1980, la Province de Liège achète le site à la SA des Charbonnages d'Argenteau, signe une convention de gestion des galeries souterraines avec cette SA, qui restera titulaire du droit de concession jusqu'en 2017, et confie la gestion de l'ensemble à l'ASBL « Comté de Dalhem ». Mais des problèmes d'exhaure menacent rapidement la survie du projet et un nouveau circuit de visite doit être mis en service, au-dessus du niveau de la Meuse. La Communauté française finance les travaux en 1983, avec l'aide de fonds européens, et devient emphytéote du site. Elle s'engage à y réaliser un programme d'investissements. Une nouvelle ASBL de gestion est créée en juin 1983. C'est cette ASBL, associant à l'époque la Communauté française, la Province de Liège, les communes de Blegny et Dalhem, la Fédération du Tourisme et l'ASBL Comté de Dalhem, qui gère le site depuis lors. La confrérie des Maïsses Houyeûs dè Paysis d'Idje la rejoindra en 1991. Chaque entité dispose d'une représentation définie statutairement au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'Administration. Un Bureau exécutif encadre la gestion courante. La Commissaire générale au tourisme,

le Député provincial ayant le tourisme dans ses attributions et le Bourgmestre de Blegny y sont invités de droit.

À partir de 1986, les fonds Feder accélèrent le développement du site, qui se voit progressivement doté d'une infrastructure d'accueil et de visite adaptée au nombre croissant de visiteurs.

En 1994, suite au transfert de la compétence « Tourisme », la Région wallonne devient emphytéote, subrogeant la Communauté française. Elle poursuivra le programme d'investissements de cette dernière, programme qui sera complété par diverses réalisations financées par la Province de Liège.

Un contrat de gestion est conclu entre la Province de Liège et l'ASBL en date du 23 août 2007 qui encadre l'utilisation des fonds octroyés par la première à la seconde, à savoir une subvention annuelle de fonctionnement et des crédits d'équipement.

En 2008, les biens appartenant à la Région wallonne sont transférés au Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne (CGT) devenu entretemps Organisme d'Intérêt Public (OIP).

Depuis 2010, des conventions de gestion sont conclues entre le CGT et l'ASBL, prévoyant une subvention de fonctionnement. Le dernier arrêté de subvention, signé le 23/12/2021, et modifié en date du 20/07/2023, vient à échéance le 30/06/2025.

La commune de Blegny finance également l'ASBL depuis 2016, en échange d'un maintien de la gratuité d'accès au site et de mises à disposition d'équipements.

2. Instances

L'association est composée de seize membres statutairement agréés comme suit :

- deux membres agréés par le Gouvernement wallon ;
- deux membres agréés par le ministre wallon ayant le Tourisme dans ses attributions ;
- trois membres agréés par la Province de Liège ;
- trois membres agréés par l'ASBL « Fédération du Tourisme de la Province de Liège » ;
- deux membres agréés par l'ASBL « Domaine Touristique Comté de Dalhem et environs » ;
- un membre agréé par la commune de Blegny ;
- un membre agréé par la commune de Dalhem ;
- deux membres agréés par la confrérie des « Maïsses Houyeûs dè Payis d'Liège ».

La Commissaire Générale au Tourisme de la Région wallonne ou son délégué, le Député provincial ayant le Tourisme dans ses attributions, et le Bourgmestre de Blegny y sont invités de droit.

La Région wallonne doit disposer d'au moins un quart de la représentation au sein de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale élit un organe d'administration appelé Conseil d'Administration composé de 15 membres, et un bureau exécutif composé de 8 membres plus trois invités, en charge de la gestion journalière.

2.1. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est réunie le 18 juin 2024.

2.2. Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 18 juin 2024.

2.3. Bureau exécutif

Le Bureau exécutif s'est réuni 9 fois, à savoir le 31 janvier, le 13 mars, le 24 avril, le 14 mai, le 11 juin, le 6 août, le 17 septembre, le 12 novembre et le 17 décembre 2024.

3. Rapport sur la gestion

3.1. Aspect relevant du personnel

Au 31/12/2024, Blegny-Mine compte 50 agents, dont 4 guides vacataires, 5 agents employés à mi-temps, 1 à 1/5 temps, 1 à 2/3 temps et 4 à 4/5 temps, soit un effectif équivalent à 44,07 ETP, personnel provincial inclus.

15 agents sont incorporés via la FTPL (14,47 ETP) + 2 en maladie de longue durée.

Personnel ASBL : 6 Agents (4 ETP, 1 à 4/5^e temps et 1 à 1/5^e temps – dont 1 TP en maladie de longue durée)

Personnel employé par l'ASBL dans le cadre de contrats PRC : 23 Agents (20,10 ETP)

Personnel employé par l'ASBL dans le cadre de contrats « Maribel » : 4 Agents (3 ETP)

Personnel vacataire de l'ASBL : 4 Agents (4 guides anciens mineurs : ± 1,5 ETP)

Remarque : dans cet effectif ne sont pas repris les guides vacataires indépendants.

DIRECTION & ADMINISTRATION	5 personnes	4 TP, 1 à 4/5 tps
SERVICE COMMERCIAL / PROMOTION	1 personne	1 TP
SERVICE COMMUNICATION	1 personne	1/2 tps
SERVICE PÉDAGOGIQUE	2 personnes	1 TP, 1 à 1/2 tps
SERVICE ACCUEIL (en ce compris le MUSÉE DU PUIITS-MARIE et les salles d'exposition)	9 personnes	5 TP (+ 1 en maladie de longue durée), 3 à 4/5 tps et 1 à 1/2 tps
GUIDES	1 Guide coordinatrice 4 Guides anciens mineurs 16 Guides indépendants	1 TP ± 1,5 ETP
SECTEUR MUSÉAL	4 personnes	1 coordinatrice 1/2 temps 1 conservatrice 1/2 temps 1 archiviste TP 1 pers administration/accueil TP (+ 1 à 1/2 tps en maladie de longue durée)
SERVICE TECHNIQUE	10 personnes	8 TP, 1 à 1/2 tps et 1 en maladie de longue durée
SERVICE ENTRETIEN EXTÉRIEUR	6 personnes	5 TP (dont 1 en maladie de longue durée) et 1 à 2/3 tps
SERVICE ENTRETIEN INTÉRIEUR	3 personnes	3 ETP
HÉBERGEMENT (du CREF)	5 personnes	1 à TP et 4 à 1/2 tps (+ 1 en maladie de longue durée)
BRASSERIE	3 personnes	2 TP + 1 flexy-job

3.2. Aspect relevant des bâtiments et des locaux

- Travaux et investissements financés par la Province de Liège réalisés en 2024 pour un total de 34.996,50 € (signalisation) et 18.679,24 € (film introduction à la visite)
- Travaux et investissements financés par la Région wallonne (Commissariat Général au Tourisme – CGT) dans le cadre des crédits de maintenance et réparations extraordinaires pour un total de 67.500 €
- Travaux et investissements réalisés sur fonds propres pour un total de 21.820,60 €



4. Rapport sur l'activité

4.1. Promotion

- Impressions de 65.000 folders / brochures, de dossiers de presse, de newsletters, affiches, flyers stages d'été et expositions...
- Distribution en interne de folders dans les OT, SI, gîtes et chambres d'hôtes, villages de vacances, hôtels et dans les campings dans le Limbourg belge, les Cantons de l'Est, Spa, Malmedy, Barvaux, Durbuy, dans le Pays de Herve via la Maison du Tourisme du Pays de Herve, le Pays de Vesdre, dans les Fourons et dans les antennes provinciales + via les meubles BHS dans la Province de Liège, le nord de la Province du Luxembourg et le Limbourg belge et dans le sud du Zuid-Limburg via la société Hub Media
- Publicités : via le guide 365 d'Attractions & Tourisme, divers magazines belges (fr et nl), néerlandais et allemands
- Participation à plusieurs foires et salons en Belgique et aux Pays-Bas
- Présence active sur Internet via 2 sites Internet distincts (www.blegnymine.be- www.biblioCLADIC.be)
- Réseaux sociaux : présence active sur Facebook et Instagram
- Presse : interviews en radio et en TV, dans la presse écrite et articles de presse promotionnels

4.2. Statistiques

Année	Mine (+ golf)	Musée	Trains touristiques	Croisières	Charters	Héberg.	Stages	Classes	Biotope	Expositions	Total	Total
						Nuitées	Pédag.	Taupy	Terril		Visiteurs ¹	Attractions ²
2022	56.141	26.315	14.406	5.214	3.806	5.280	1.107	5.355	21.365	6.910	77.071	145.847
2023	62.445	28.841	14.301	0	0	6.036	1.010	5.181	23.902	12	73.295	141.728
2024	56.524	25.952	13.086	0	0	5.906	1.139	5.453	19.305	0	68.203	127.365
Différence 2023//2024	-5.921	-2.889	-1.215			-130	129	272	-4.597	-12	-5.092	-14.363
%	-9,48	-10,02	-8,49			-2,15	12,77	5,25	-19,23		-6,95	-10,13

4.3. Autres chiffres

- 40 manifestations spéciales organisées sur le site (\pm 25.000 visiteurs au total) contre 36 manifestations (26.000 visiteurs) en 2023, 30 manifestations (\pm 16.500 visiteurs) en 2022 et 38 manifestations (\pm 25.000 visiteurs) en 2019
- Classes vertes : 950 enfants en séjour contre 802 en 2023 et 484 en 2019
- 12 stages ont été organisés en 2024, 258 enfants y ont participé contre 9 stages avec 202 enfants en 2023 et 2 stages (31 enfants) en 2019
- Animations pédagogiques : 647 personnes ont participé à des animations pédagogiques en 2024 contre 543 en 2023 et 700 en 2022
- Locations/transferts trains miniatures touristiques : 103 locations (24.980,02 € de chiffre d'affaires) contre 99 locations (23.918,09 € de chiffre d'affaires) en 2023 et 51 locations (18.691,89 € de chiffre d'affaires en 2019)
- Locations salles : 40 locations (10.860,47 € de chiffre d'affaires) en 2024 contre 40 locations (12.073,85 € de chiffre d'affaires) en 2023 et 37 locations (10.586,79 €) en 2019
- Motorhomes : 4.843 nuitées recensées en 2024 contre 3.428 nuitées en 2023 et 3.545 nuitées en 2019
- Mines gourmandes : 0 participant en 2024, 116 en 2023 et 70 en 2019
- Apéro-mines : 99 participants en 2024 contre 170 en 2023 et 183 en 2019
- Centre d'hébergement : 2.358 personnes et 5.906 nuitées en 2024 contre 2.428 personnes et 6.036 nuitées en 2023 et 1.747 personnes et 3.904 nuitées en 2019
- Car « Découverte pédagogique du patrimoine provincial (visite des sites de Blegny-Mine, Domaine provincial de Wégimont, Musée de la Vie wallonne, Château de Jehay, Centre Nature de Botrange, Domaine de Palogne) : 172 voyages ont été organisés en 2024 (195 en 2023 - 169 en 2019). 9.242 écoliers ont bénéficié du transport gratuit (9.242 écoliers en 2023 et 8.226 écoliers en 2019)
- Les transports sont assurés par une société d'autocars privée, la société Génértour de Herstal.
- Brasserie/restaurant : chiffres d'affaires : 501.435,55 € contre 480.396,28 € en 2023 et 393.787,04 € en 2019



4.4. Éditions

Dans la collection « Comté de Dalhem » : « Ma plume parle » de M. Paul Bolland ;

4.5. Commentaires

2024 moins bon que 2023 !

Après l'embellie connue en 2023, où tous les secteurs étaient en progression, tant sur le plan de la fréquentation que sur le plan financier, 2024 s'avère être une année nettement moins favorable. Les chiffres de fréquentation des visites de base sont en baisse et reviennent à un niveau moyen à faible, proche de celui de 2022.

Nous enregistrons heureusement des scores plus stables pour l'hébergement, les activités pédagogiques et les stages, ainsi que pour les locations des trains touristiques. Le chiffre d'affaires des locations de salles est en baisse. Celui de la brasserie augmente d'environ 4 %, correspondant à l'index.

4.6. UNESCO – Sites miniers majeurs de Wallonie

- Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Code du Patrimoine (COPAT) d'application depuis le 01/06/2024, quatre réunions ont eu lieu avec l'AWaP en 2024, ainsi qu'une présentation in situ, avec pour objectifs la relance des réunions du comité de gestion, qui va devoir être adapté en fonction de la nouvelle législation, et la mise à jour des plans de gestion en relation avec les modifications intervenues par rapport aux dispositions en vigueur dans le précédent code.
- Un coordinateur pour les quatre sites a été engagé via le site du Bois-du-Luc.
- Les quatre sites ont décidé d'adhérer à un projet d'exposition pour fin 2026-début 2027 réalisé en collaboration avec les sites miniers campinois, PIWB, et l'ASBL Het Vervolg, et qui bénéficie de plusieurs soutiens financiers tant en Fédération Wallonie-Bruxelles qu'en Flandre.

- Les sites miniers et l'AWaP ont été consultés dans le cadre d'une étude menée par Kempen & Maasland sur une potentielle reconnaissance des sites miniers campinois au patrimoine mondial de l'UNESCO.

4.7. Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière (CLADIC)

Les missions du CLADIC comprennent des tâches et des recherches documentaires, des collaborations, des tâches muséales ainsi qu'administratives.

Après avoir réalisé la récupération des données existantes en vue de leur migration vers un nouveau programme de gestion de base de données (Collective Access) pour son fonds documentaire (176.144 notices), le récolement de ces collections est en cours. Les collections de la salle de classe, le fonds Maingot et près



de la moitié des collections monographiques du PIWB ont intégré Collective Access. Plusieurs centaines de notices n'ont pas été retrouvées dans la migration et bon nombre d'entre elles étaient lacunaires et ont donc été recréées ou complétées.

Une digitalisation de documents audiovisuels anciens (diapositives sur verre, cassettes audio et vidéo, mini-discs, laserdisc...) est en cours pour une exploitation et une mise à disposition sur les supports actuels. Des états d'avancement et de mise à jour complètent le dossier de reconnaissance muséale de Blegny-Mine.

L'inventaire des nombreux dons se poursuit ainsi que l'intégration à Collective Access des nouvelles acquisitions par achat.

En ce qui concerne les activités collaboratives, le CLADIC a accueilli 39 groupes et classes dans le cadre de réunions et d'animations et répondu à 228 demandes (par courriel, téléphone et lors de visites).



4.8. Énergie

- Placement de panneaux photovoltaïques : l'ASBL a préparé avec l'aide d'un consultant et d'un architecte le cahier des charges et le dossier de demande de certificat de patrimoine pour la pose de panneaux sur les toitures des halls techniques et du CLADIC, ainsi que pour le placement d'ombrières sur le parking. La pose de panneaux a fait l'objet d'une acceptation par l'AWaP, le placement d'ombrières nécessite des investigations complémentaires. La pose des panneaux est prévue pour mi-2025, via un leasing financier à solliciter, aucune subvention n'ayant pu être obtenue.
- Suite à l'octroi d'un crédit d'investissement de 40.000 € par la FTPL, un dossier d'isolation des murs et de remplacement des radiateurs des bureaux administratifs a été préparé et mis en adjudication. Les travaux auront lieu début 2025.

4.9. Prévention et sécurité

Contrôle de la réalisation en temps et heure des différents contrôles obligatoires et des travaux nécessaires sur le site dans le respect des législations.

Suite à la visite du médecin du travail, il reste à prendre en charge la réfection des sanitaires de la tour d'extraction. L'AWaP ayant marqué son accord fin 2023, le travail pourra être effectué en 2025.

Analyse du guidonnage en vue de son remplacement : les travaux étaient programmés début 2023 mais ils ont été reportés en début d'année 2025. Participation à des réunions entre l'AWaP, les services techniques provinciaux et Blegny-Mine pour approbation des travaux proposés.

Conclusions

Le service technique de Blegny-Mine assure le suivi des remarques formulées par le Service Régional d'Incendie, et fait effectuer les contrôles légaux pour l'ensemble des activités du site et des contrôles complémentaires de prévention à différents endroits.

Les actions entreprises permettent la poursuite des activités touristiques et notamment les visites de la mine en toute sécurité.

5. Marchés publics

Les services de Blegny-Mine consultent les firmes, analysent les offres de prix. Le Bureau exécutif valide les marchés publics et les attributions y relatives sur base de l'analyse du service.





**IV.
COMMISSION DE
GESTION DU PARC
NATUREL DES HAUTES
FAGNES-EIFEL ASBL**

1. Coordonnées et historique

1.1. Coordonnées

Commission de gestion du Parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel ASBL
Rue de Botrange 1
4950 Waimes
Tél. : 080 44 03 00
E-mail : info@botrange.be
Site web : www.botrange.be

1.2. Historique

La Province de Liège peut se prévaloir, depuis 1971, de compter sur son territoire le premier Parc naturel wallon : le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel.

Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (PNHFE) couvre une superficie totale de 73.850 ha et s'étend sur 12 communes, dont 7 en Communauté germanophone (CG) et 5 en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), soit, du nord au sud :

Raeren (CG), Eupen (CG), Baelen (FWB), Jalhay (FWB), Stavelot (FWB), Malmedy (FWB), Waimes (FWB), Butgenbach (CG), Bullange (CG), Amblève (CG), Saint-Vith (CG) et Burg-Reuland (CG).

Le PNHFE est le seul Parc naturel de Wallonie qui revêt un caractère bilingue. Les limites du Parc naturel ayant été définies en fonction d'éléments naturels et paysagers, et non en fonction de limites administratives, il en résulte qu'aucune commune n'est entièrement comprise dans le Parc naturel et que la majorité des zones les plus urbanisées se retrouvent hors du Parc. C'est une des particularités du PNHFE par rapport aux autres Parcs naturels wallons, dont la plupart recouvrent des communes entières.

Le territoire du Parc naturel a été fixé par l'Arrêté ministériel du 31 mai 1978 comme suit :

- Les communes, ou parties de communes, de Amel, Baelen, Büllingen, Bütgenbach, Burg-Reuland, Eupen, Jalhay, Malmedy, Raeren, Sankt Vith, Stavelot et Waimes, comprises dans les limites du secteur d'aménagement Hautes Fagnes-Eifel. Les parties des communes de Büllingen, Bütgenbach, Malmedy et Waimes, comprises entre la limite du secteur précité et le cours de la Warche, y compris les lacs de retenue de Robertville et de Bütgenbach ;
- Les parties des communes d'Amel, Büllingen et Sankt Vith, comprises entre la limite du secteur précité et la lisière ouest du massif forestier d'Ommerwald ;
- La partie boisée de la commune de Raeren comprise entre la limite du secteur précité et la lisière Nord de cette zone boisée

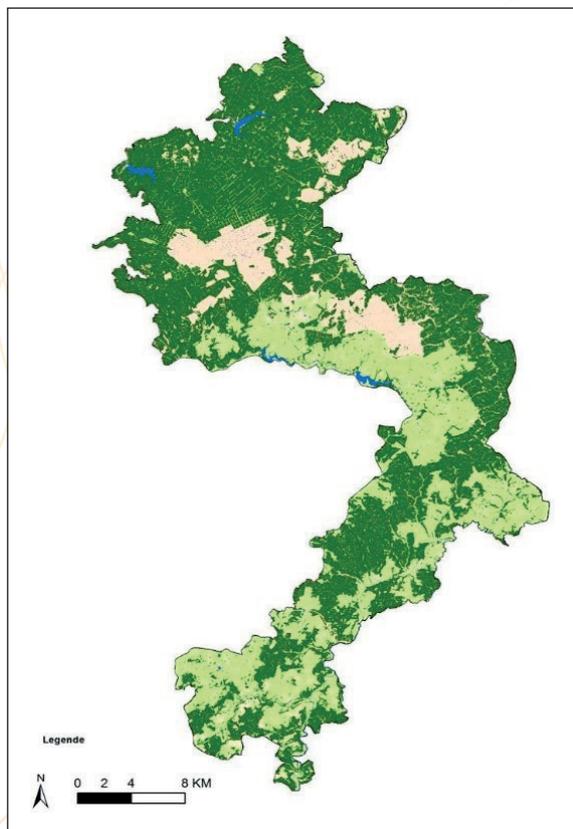
Au total, près de 17.500 habitants résident dans le PNHFE, dont plus de 85 % sont issus des communes de Bullange, Burg-Reuland, Butgenbach, Waimes et Saint-Vith. Seules 2 communes comptent plus de 50 % de leur population vivant dans le Parc : Burg-Reuland (91 %) et Bullange (78 %). La partie nord du PNHFE est quasiment inhabitée. La densité de population sur le territoire du Parc naturel est de 23,7 habitants/km².

Comme son nom l'indique, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel s'articule autour de 2 grands éléments géographiques : les Hautes Fagnes au nord et l'Eifel au sud. Le Parc naturel offre une multitude de paysages (du nord au sud) : l'avant-pays forestier des Hautes Fagnes (avec l'Hertogenwald), le Plateau des Hautes-Fagnes, la Haute Eifel et la Vallée de l'Our.

Sur le plan biologique, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel renferme un grand nombre de sites qui ont un intérêt capital pour notre faune ou notre flore. Par exemple, le plateau des Hautes Fagnes héberge les plus grandes étendues de tourbières et de landes en Belgique. Ces sites offrent un habitat à de nombreuses espèces rares comme, notamment, le coq de bruyère, le nacré de la canneberge (papillon) et l'æschne subarctique (libellule). D'autres biotopes de grand intérêt écologique se trouvent dans la vallée de l'Our dont le bassin est ponctué par de nombreuses zones humides (prairies humides, tourbières basses...). L'Our héberge également une des dernières populations de moules perlières de Belgique et la vallée abrite également de nombreuses espèces comme la cigogne noire, le martin-pêcheur, le nacré de la bistorte, etc.

Sur le plan de l'affectation du sol du PNHFE :

- 57 % de la surface est couverte de forêts dominées par les résineux ;
- 24 % de la surface est consacrée à l'agriculture essentiellement axée sur l'élevage bovin pour la production de lait ou de viande ;
- 12 % de la surface représentent des terres improductives d'intérêt biologique ;
- 7 % sont des surfaces liées à une utilisation anthropique (routes, jardins, habitations...).



1.2.1 Contexte historique et structure institutionnelle

- 18 janvier 1971 : fondation de l'association sans but lucratif « Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel » à l'initiative de la Province de Liège, pouvoir organisateur du Parc Naturel
- 3 février 1971 : signature de l'accord de coopération entre la Belgique et l'Allemagne en vue de la création et de l'aménagement d'un Parc naturel dans les zones Nordeifel/Schneifel/ Hautes Fagnes-Eifel
- 31 mai 1978 : fixation du territoire du Parc par un Arrêté ministériel
- 16 juillet 1985 : Décret sur les Parcs naturels adopté par le Parlement wallon. La création du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel est confirmée par l'article 24 de ce décret. Ce décret prévoit, pour chaque Parc, une Commission chargée de développer et de mettre en œuvre un plan de gestion du Parc. Cette Commission de gestion possède une personnalité juridique (personne morale de droit public) et constitue l'organe officiel représentant le Parc. Afin de clarifier les rôles de chacun et d'éviter les doubles emplois, il convenait donc, pour le Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel, de modifier les statuts de l'ASBL créée en 1971.
- 16 novembre 2001 : modification statutaire de l'ASBL (avec publication aux annexes du Moniteur belge du 16 septembre 2003) lui conférant la dénomination « **Centre Nature de Botrange – Maison du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel, ASBL** » et lui attribuant comme principaux objectifs l'information sur le Parc, l'accueil des visiteurs et l'organisation d'activités éducatives et touristiques. L'ASBL modifia ses statuts le 27 novembre 2004 et le 12 juillet 2007.
- 3 juillet 2008 : adoption par le Parlement wallon d'un décret modifiant le décret du 16 juillet 1985 relatif aux Parcs naturels. Entré en vigueur le 11 août 2008, il laisse un délai de cinq ans à compter de cette date, pour que les parcs naturels existants se mettent en conformité avec les nouvelles prescriptions décrétales. Principalement, l'article 11 du décret impose la création, à l'initiative du pouvoir organisateur (la Province de Liège en l'occurrence), d'une Commission de gestion prenant la forme

juridique d'une association sans but lucratif, ayant pour but la mise en œuvre du plan de gestion du Parc naturel concerné.

- Le 11 juin 2012, fusion du « Centre Nature de Botrange – Maison du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel » et de la Commission de Gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, pour constituer une **unique** ASBL « **Commission de gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel** » dans le respect des dispositions du décret du 3 juillet 2008
- Le 12 décembre 2013 : approbation par l'Assemblée générale du changement de dénomination du siège social, **Maison du Parc – Botrange** (en remplacement de Centre Nature de Botrange)

1.2.2. Missions

1.2.2.1. Le parc naturel vise à :

1. Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager du Parc naturel ;
2. Contribuer, dans les limites du périmètre du Parc naturel, à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
3. Encourager le développement durable sur le territoire du Parc naturel, en contribuant au développement local, sur les plans économique et social, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie ;
4. Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
5. Participer à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, au test de processus et méthodes innovants de planification, ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes européens et de coopération territoriale européenne ;
6. Rechercher la collaboration entre les Parcs naturels et, le cas échéant, la collaboration transfrontalière avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes ;
7. Susciter la mise en œuvre d'opérations de développement rural dans les communes qui le composent et veiller à ce que la cohérence

des projets trans-communaux dans le cadre des programmes communaux de développement rural soit assurée.

Le décret relatif aux Parcs naturels précise également, dans son article 8, que le Parc naturel doit se doter d'un plan de gestion décennal.

1.2.2.2. Le plan de gestion définit :

1. Un échéancier des mesures à prendre, dans un délai de dix ans, pour mettre en œuvre le rôle visé à l'article 7 ;
2. Une description des moyens financiers, matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre de ce rôle ;
3. Les modifications éventuelles des plans d'aménagement du territoire en vigueur en vue d'assurer la cohérence avec le rôle du Parc naturel visé à l'article 7.

L'article 9 du décret sur les Parcs naturels prévoit l'adoption d'une « charte paysagère dont les modalités d'élaboration sont fixées par le Gouvernement. Dès son entrée en vigueur, la charte paysagère fait partie intégrante du plan de gestion ».

Enfin, l'article 12 du décret relatif aux Parcs naturels définit les missions de la Commission de gestion :

1. Adresser aux autorités compétentes des propositions en vue de la réalisation du plan de gestion visé à l'article 8 ;
2. Exécuter le plan de gestion ;
3. Délivrer des avis aux administrations publiques ;
4. Proposer au pouvoir organisateur, s'il y a lieu, des modifications au plan de gestion ;
5. Élaborer les rapports d'activités et d'évaluation ;
6. Assurer le suivi de la charte paysagère.

En résumant l'article 7 du décret, six missions principales peuvent être dégagées pour les Parcs naturels :

1. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel ;
2. Paysage et aménagement du territoire ;
3. Développement rural et économique ;
4. Innovation et expérimentation ;
5. Partenariat et coopération ;
6. Accueil, sensibilisation et éducation du public.

2. Instances

2.1. Assemblée Générale

Au cours de la période de référence, l'Assemblée générale de l'ASBL s'est réuni le 18.06.2024.

2.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est, quant à lui, réuni à 4 reprises en 2024, à savoir :

le 02.04.2024, le 29.05.2024, le 19.09.2024 et le 16.12.2024.

3. Rapport sur la gestion

3.1. Aspect relevant du personnel

Le Parc naturel Haute Fagnes-Eifel ASBL, au 31 décembre 2024, 32 agents, soit 21,65 ETP.

Les membres du personnel sont répartis comme suit :

3.2. Personnel provincial affecté au PNHFE

4 agents, soit 3,3 ETP répartis comme suit :

- Premier attaché administratif 1
- Ouvrier qualifié 2
- Hôtesse d'accueil 1

3.3. Personnel ASBL

28 agents, soit 18,35 ETP répartis comme suit :

- Coordinateur général 1
- Coordinateur 3
- Personnel administratif 3
- Chargé de Mission 3
- Chargé de projets 5
- Éco-pédagogue 2
- Agent d'accueil 3
- Chargé de communication 1
- Chargé des réservations 1
- Ouvrier 1
- Technicienne de surface 2
- Étudiant 3

3.4. Modifications majeures durant la période de référence

Au cours de la période de référence, les décisions suivantes ont été prises au niveau de la gestion du personnel :

3.5. Personnel provincial affecté à la FTPL

01/03/2024 incorporation d'un premier attaché en charge de la coordination communication, marketing, tourisme et événements

3.6. Personnel ASBL

12/02/2024 engagement, chargé de projet parc national – infrastructures mobiles

05/03/2024 engagement, chargé de projet parc national – Steward

31/03/2024 rupture d'un commun accord pour départ à la pension, personnel administratif

03/06/2024 engagement, chargé de projet Leader eau scientifique

17/06/2024 engagement, chargé de projet Leader photovoltaïque

02/07/2024 engagement, chargé de projet Leader eau pédagogique

02/09/2024 fin de CDD, chargé de projet Leader eau scientifique

02/09/2024 engagement, coordinateur général (direction)

01/10/2024 fin de CDD, chargé de projet Leader eau pédagogique
 07/10/2024 engagement, chargé de projet leader eau scientifique
 08/10/2024 engagement, chargé de projet Leader village vert et paysage résilient
 18/11/2024 engagement, personnel administratif, remplacement départ à la pension
 01/12/2024 licenciement, chargé de mission Contrat Rivière Moselle

3.7. Aspect relevant des bâtiments et des locaux

Investissements 2024 :

Objet de marché	Société	Prix HTVA	Prix TVAC
Achat matériel parking et chargeur vélos	IDEMA	13.978,63 €	16.914,14 €
Matériel électrique	Rexel et RS	902,40 €	1.091,91 €
Aménagement génie civil pour parking	Masson-Rosen	10.190,00 €	12.329,90 €
Four à micro-ondes	Media Markt	147,92 €	178,98 €
Raboteuse	Biemar	1.165,41 €	1.410,15 €
Souffleur feuille thermique	MPJF	714,88 €	865,00 €
Extracteur tunnel	Detandt	155,28 €	187,89 €
Ventilateur tunnel	RS	466,24 €	564,15 €
		Total	33.542,12 €

Consommation énergie – Estimation au 01/12/2024

	Consommation	Prix unitaire moyen	Prix TVAC
Eau m ³	520	5,40 €	2.976,48 €
Électricité kWh	52.752	0,27 €	14.454,05 €
Chauffage mazout l	8500	0,86 €	8.845,10 €
Chauffage pellets T	54	300,00 €	17.172,00 €
TOTAL			43.447,63 €

4. Rapport sur l'activité

4.1. Le service scientifique

En 2024, le SPW a attribué aux Parcs naturels une enveloppe supplémentaire permettant la réalisation de projets en faveur de la biodiversité. Trois projets seront réalisés grâce à cette subvention supplémentaire :

4.1.1. Mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité sur des sites bâtis emblématiques du territoire du PNHFE

- Bütgenbach : projet de façade végétale devant le centre d'info touristique en plein centre du village ;
- Sankt Vith : Aménagement divers pour la biodiversité dans les espaces verts autour du Triangel (centre culturel) et autour d'une plaine de jeux dans un nouveau quartier (Bödemchen) ;
- Baelen : Restauration d'une mare avec un groupe de travail citoyen de la commune ;
- Jalhay : Aménagements des puits sur la route des puits, fontaines et abreuvoirs.

4.1.2. Restauration écologique de murs en pierres sèches à Burg-Reuland

Ces murs représentent les éléments du patrimoine les plus fragiles de la commune. Ils sont soit fortement menacés de destruction ou soumis à une dénaturation à la suite de travaux de réparations non adaptés. De plus, les vieux murs en pierres sèches situés au cœur des villages sont d'une grande importance au niveau écologique. Ils hébergent et servent de gîtes rocheux artificiels à de nombreuses espèces animales et végétales dont certaines sont spécialisées (organismes pionniers comme les mousses et les lichens à côté des phanérogames, araignées, insectes tels des coléoptères ainsi que lézards, oiseaux, petits mammifères...).

À côté de l'inventaire, le projet envisage la restauration écologique d'un ou plusieurs sites dans le cadre de formation. Le projet se réalise en partenariat avec l'AWAP et le service patrimoine de la Communauté germanophone.

En 2024, le projet a mis beaucoup de temps pour démarrer puis qu'il a fallu se coordonner avec la commune de Burg-Reuland, le service patrimoine de la Communauté germanophone et l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP). Deux sites ont été choisis pour organiser des formations de restauration : un mur en pierres sèches sur le site du Château fort à Burg-Reuland et le mur d'enceinte à joint de chaux autour de la chapelle de Weweler. Les formations auront lieu au printemps 2025 et seront destinées au grand public ainsi qu'à des écoles techniques.

4.1.3. Restauration écologique de la vallée du Osterbach à Bullange

Ce projet sera concrètement mis en œuvre dans le courant du premier semestre 2025.

Remise d'avis consultatifs concernant les demandes de permis d'urbanisme au sein du Parc naturel

Le Parc naturel délivre, comme tout autre Parc naturel en Wallonie, des avis sur les demandes de permis d'urbanisme, d'urbanisation, d'environnement et unique dans son périmètre, en considérant en priorité les risques éventuels pour l'environnement et la nature. Le Parc fournit également des conseils permettant une meilleure intégration paysagère du bâti. En 2024, 45 avis ont été rédigés, accompagnés d'esquisses et de plans complémentaires, de listes de plantes et de documents informatifs liés à certaines thématiques (toitures végétales...).

Promotion de la construction écologique et verte

En 2023, on a commencé avec l'établissement d'une brochure de sensibilisation sur le verdissement des bâtis qui vise les candidats bâtisseurs, architectes... en partenariat avec la Communauté germanophone. En parallèle, le chargé de mission accompagne la Communauté germanophone dans l'établissement d'un système de prime pour la végétalisation du bâti. Ce dernier a été mis en place au début de l'année 2024. Au final, la brochure n'a pas été réalisée, mais les informations techniques sont disponibles sur le site de la Communauté germanophone en parallèle avec les explications sur les primes : <https://ostbelgienlive.be/desktopdefault.aspx/tabid-7791/>

Projet de restauration en milieu agricole (Stestertstraße à Raeren)

Cela consiste à créer différents habitats agricoles de haute valeur écologique à petite échelle en phase avec le type de paysage non bâti, à créer une liaison écologique entre des zones centrales ainsi qu'à aménager des zones de repos pour différentes espèces d'amphibiens. Après aménagements, le site deviendra accessible au grand public avec un parcours pédagogique.

Les actions en 2024 :

- Visites de terrain pour la détermination de mesures de gestion et pour observer l'évolution des mares
- Conseil et accompagnement de la commune pour la mise en place d'une plateforme d'observation.
- Mise en place d'un panneau didactique
- Recherches et rencontres de partenaires pour établir d'une gestion écologique à long terme du site

Finalisation de la charte paysagère pour le Parc naturel

En avril 2024, la charte a été présentée devant et approuvée par une commission technique attachée au conseil provincial.

La procédure de publication au Moniteur belge sera entamée durant le deuxième semestre. Une réunion du COFIL sera également organisée avant la fin de l'année.

Les documents sont disponibles sur <https://paysage.botrange.be/?EtudE>.

Formation Potager Bio 2024

En partenariat avec le Service Agricole de la Province de Liège, le Parc naturel a poursuivi la dynamique initiée ensemble grâce au projet Interreg NOE NOAH (2019-2021). Ces 10 ateliers théoriques gratuits sont encadrés par un expert en maraîchage bio et donnent l'opportunité aux jardiniers amateurs privés ou à des collectifs citoyens de se former techniquement à la gestion écologique d'un potager. La formation reste très prisée et rassemble encore cette année 35 personnes en moyenne par atelier.

La collaboration avec la Conserverie Solidaire de la Province de Liège a également permis à deux groupes de citoyens de venir apprendre à faire concrètement leurs bocaux de conservation dans le camion à Botrange. Cette action gratuite a beaucoup de succès et sera réitérée à nouveau en 2025.

Parc naturel germano-belge Hautes Fagnes-Eifel

Organisation de la deuxième Académie du Parc naturel germano-belge à Worriken, dans la commune de Butgenbach.

Autres petits projets 2024

- Organisation d'un camp de gestion avec les jeunes du Home Delano (11-24)
- Presse à fruits en collaboration avec la presse mobile de « die SoNNe » (17/10)
- Creusement d'une mare à Garnstock dans un projet de jardin pédagogique
- Lancement d'un projet de meilleur tri des déchets pour les visiteurs de la Maison du Parc

Life Vallées ardennaises (2020-2028)

Dans le cadre du projet Life VArD, le PNHFE est principalement en charge de l'action visant la réalisation d'études préliminaires et le renforcement de populations de deux espèces de moules d'eau douce, la moule perlière (2.000 individus) et la mulette épaisse (4.000 individus) dans le bassin de l'Our et du Laval. En 2024, les études préliminaires commencées en 2022 et réalisées par des prestataires externes (biomonitoring, suivi de la qualité des espaces hyporhéiques, suivi de la dynamique sédimentaire) ont été achevées. L'objectif de ces études était d'identifier les zones optimales pour maximiser le succès de la réintroduction de la moule perlière. En juillet, un total de 500 moules perlières a été relâché sur deux sites. De plus, 500 mulettes épaisses supplémentaires ont été relâchées sur 3 sites différents dans l'Our.

Contrat de Rivière Moselle – Antenne OUR (2020-2022 / 2023-2025)

Inscrite dans la dynamique régionale des Contrats de Rivière de Wallonie, cette ASBL, organisée en 3 antennes, a pour mission de préserver et améliorer la qualité de l'eau du bassin versant de la Moselle. Le PNHFE est responsable des missions pour l'antenne de l'Our. Dans les communes germanophones, des actions de sensibilisation, d'inventaire, de suivi, de travaux, etc., sont mises en place avec les partenaires (voir le programme d'actions triennal). En 2024, soulignons les aquariums en classe, l'atelier de fabrication de produits ménagers lors des Journées Wallonnes de l'Eau,

les inventaires « castor » et « Balsamine d'Himalaya » de la mission temporaire sur les Espèces Exotiques Envahissantes, la nouvelle convention Inondation et bien d'autres missions en faveur de nos cours d'eau.

LEADER Haies : amélioration de la fonction écologique des haies

Le projet LEADER Haies est un projet de coopération entre 3 GALs et 2 partenaires (dont le Parc Naturel), qui vise à trouver des moyens de valorisation des éléments bocagers de la région, sensibiliser, informer et réaliser des plantations. Bien que ce projet soit terminé, en 2024, plusieurs grandes actions ont été poursuivies : suivi du sentier didactique « Les animaux des haies » et création du sentier didactique « Les secrets de haies » à Wirtzeld, organisation d'activités lors de la Semaine de l'Arbre (30 novembre) et poursuite de la collaboration avec Natagriwal pour l'organisation de l'achat groupé de plantes de haies (22 novembre).

LEADER Installations de panneaux photovoltaïques au sol respectueuses des aspects environnementaux, paysagers et sociaux (2024-2027)

Ce projet a lieu sur le territoire du GAL « 100 villages – 1 avenir » et a comme objectif principal de créer des biotopes solaires, c'est-à-dire d'installer des panneaux photovoltaïques au sol avec des mesures d'accompagnement écologiques et paysagères. Le partenaire privilégié de ce projet est la Coopérative Courant d'Air qui s'occupe de la partie technique et par conséquent de l'installation des panneaux photovoltaïques. Des réunions avec les communes concernées ont été réalisées pour trouver des parcelles potentiellement intéressantes pour les installations PV et, à la suite d'échanges et des visites de terrain, 13 sites prometteurs ont été sélectionnés. Les études et les analyses de ces sites ont démarré.

LEADER Villages et territoires résilients (2024-2027)

Le projet vise à améliorer l'infrastructure verte et bleue des villages sur le territoire du GAL Fagnes Haute Ambève. La réalisation d'un concours « Villages verts modèles » entre les villages du GAL Fagnes Haute Ambève, suivi d'une visite sur place d'un jury, aboutiront à la sélection de plusieurs villages qui se verront récompensés par la réalisation d'analyses, d'inventaires, de catalogues de mesures personnalisées et

actions concrètes pour améliorer la biodiversité. La création du formulaire de candidature et du règlement étant terminée, le concours a été lancé ainsi qu'une communication intensive autour de celui-ci.

LEADER – Villages verts, résilience et communautés villageoises actives

Le projet vise à renforcer l'infrastructure verte (et bleue) dans et autour des villages afin d'accroître la biodiversité, la résilience face aux effets du changement climatique et l'intégration des villages dans le paysage. Selon la définition de la Commission européenne, l'« infrastructure verte » comprend un réseau stratégiquement planifié d'espaces naturels et semi-naturels de valeur, avec d'autres éléments environnementaux. Ce réseau garantit un large éventail de services écosystémiques et protège la biodiversité, tant dans les zones urbaines que rurales. L'infrastructure verte peut comprendre des espaces ouverts (places, berges, berges, jardins, zones périphériques, etc.) ainsi que des bâtiments (toitures et façades végétalisées) et, dans les zones rurales, être planifiée en fonction des caractéristiques du paysage culturel de chaque localité.

Le projet a démarré le 8 octobre avec la collecte de données pour une analyse paysagère dans le GAL 100 villages – 1 avenir. Ensuite, une fiche d'information a été élaborée pour les personnes potentiellement intéressées. Des critères de sélection pour la participation au projet ont également été établis à cet effet. Pour sélectionner les candidats, un jury a été constitué et s'est réuni pour la première fois le 05/11 afin de définir la procédure et la date limite de candidature. La phase d'inscription au projet débutera le 25/11 et se poursuivra jusqu'au 12/01/2025.

LEADER – Un paysage résilient et accueillant de biodiversité

Le projet vise à proposer des solutions locales pour renforcer la résilience du paysage sur le territoire du GAL.

Le projet a démarré le 8 octobre avec la collecte de données pour un état des lieux complet. Les premiers rendez-vous avec les offices et services compétents ont été fixés pour début novembre afin d'intensifier la coopération et de collecter les données et études existantes. Parallèlement, une analyse paysagère sommaire du GAL Weser – Göhl a été réalisée, qui contient toutes les données de référence importantes. Les premiers

habitats et surfaces potentiellement intéressants pour le projet ont été identifiés sur la base d'études plus anciennes. En outre, les premières lignes directrices pour la planification et la création de réseaux de biotopes ont été établies. Dans le cadre du projet de construction LEADER, une collaboration avec la WFG Eupen est en cours. Les premières mesures sont prévues pour mi-2025. Le 5 novembre, une première réunion en ligne a eu lieu avec les acteurs de l'Université de Gembloux afin d'élaborer les premières étapes de l'étude sur la méthodologie d'inventaire sur le terrain.

LEADER – Ressource « eau », gaspillage zéro

Le projet se divise en deux axes principaux.

Le premier axe concerne la sensibilisation. Un cycle d'animations sera mis en place dans les écoles pour éduquer les élèves à l'importance de préserver la ressource en eau. Parallèlement, des activités pour le grand public, telles qu'un concours photo et des journées thématiques, permettront de renforcer la prise de conscience sur la gestion durable de l'eau, avec des conseils pour économiser l'eau à domicile et en agriculture.

Le second axe vise à évaluer la faisabilité d'une gestion trans-communale de l'eau entre les cinq communes belges de l'Eifel. L'étude explorera le potentiel d'interconnexion des réseaux d'eau existants, en analysant les besoins en débit, les points de jonction possibles et en simulant des scénarios de pénurie. Elle envisagera également l'exploitation de nouvelles ressources en eau et la production d'énergie parallèle. Une recherche de financements supplémentaires sera réalisée afin d'augmenter l'ampleur de l'étude. Un premier contact avec les communes a été établi afin de se rendre compte de leurs attentes. Les prochaines étapes consisteront en la réalisation du cahier des charges de l'étude, en collaboration avec les communes, ainsi que la recherche de financements supplémentaires.

4.2. Le service pédagogique

Animations réalisées dans le cadre des « DPPP » (« Découverte pédagogique du patrimoine de la Province »)

- 21 journées d'animation (44 groupes pour un total de 904 élèves)



Classe d'école lors d'un jeu réalisé dans le cadre de l'animation « Cinq sens »

Animations réalisées à partir de la Maison du Parc- Botrange sur demande d'établissements scolaires

- 44 journées d'animation (79 groupes pour un total de 1.510 élèves)

Animations réalisées dans le cadre du Contrat de Rivière Moselle – Antenne OUR

Projet « Un aquarium dans la classe »

Réalisation de 19 journées d'animation dans 8 écoles du bassin de l'Our dans le cadre du projet « Un aquarium dans la classe » du contrat rivière Moselle/Our entre janvier et mars 2024 (cycle d'animations 2023-2024) ainsi que novembre et décembre 2024 (cycle d'animations 2024-2025). Au total, 11 classes (197 élèves) ont participé à ces animations qui se déroulent tous les ans, de novembre à mars, dans les écoles, à raison d'une animation par mois et par classe.



Alevins de saumon atlantique avant déversement



Déversement des alevins dans un affluent de la Meuse en mars 2024

Projet « Animations sur le thème de l'eau dans les camps scouts et camps de vacances »

Réalisation de quatre journées d'animation sur le thème de l'eau dans différents camps de vacances de la vallée de l'Our entre le 15 juillet et le 27 août 2024 (4 groupes pour un total de 77 participants)



Animation du jeu « survie eau » avec des enfants lors d'un camp de vacances



Formation de nos guides bénévoles à l'animation « Écologie de l'eau »

Formation continue des guides bénévoles

Organisation de quatre journées de formation pour les guides bénévoles du PNHFE

- « Nature et technologies numériques » – mars (21 participants)
- Formation à l'animation « Écologie de l'eau » – mars (11 participants)
- Formation aux animations « Orientation » et « Climat/météo » – avril (11 participants)
- Formation à l'animation « Écologie des milieux tourbeux » – juin (9 participants)

Participation à des événements du PNHFE

Réalisation de deux balades guidées « coucher de soleil » lors de la Nuit de l'Obscurité 2024, un événement organisé en collaboration avec l'ASBL Besace.

Actions réalisées dans le cadre du subside régional « parc national »

Action 9.2 « Mise en place d'une équipe de terrain sur le territoire »

Engagement, en mars 2024, d'un chargé de projet pour la mise en place d'une équipe de terrain sur le territoire. Ce chargé de projet est responsable du recrutement, de la formation et du suivi de cette équipe de « stewards » bénévoles dédiée à l'information et à la sensibilisation des usagers et promeneurs sur le territoire des Hautes Fagnes.



Formation de nos guides bénévoles à l'animation « Écologie des milieux tourbeux »



Stewards vêtus de leur équipement officiel (été)



Journée de formation des candidat.e.s stewards
(donnée par le DNF)



Stewards en mission sur le podium de la Fagne wallonne
lors d'un reportage télévisé

La première campagne de recrutement a permis de recueillir les candidatures de 121 personnes, dont 89 ont été formées en 2024 dans le cadre de 6 cycles de deux journées de formation données par le DNF (législation et découverte des zones de déploiement) et un expert en communication (« communication assertive »). Un septième cycle de deux jours de formation est d'ores et déjà prévu début 2025 afin d'augmenter le pool de stewards déployables.

Sept secteurs de déploiement ont été définis en collaboration avec le DNF. Le premier déploiement a eu lieu le week-end du 7 septembre et se poursuivra tout au long de l'année, principalement lors des jours de forte affluence (week-ends, jours fériés et périodes enneigées).

L'initiative a été fortement relayée par les médias locaux et très positivement accueillie par le grand public.

Action 9.4 « Développement d'infrastructures pédagogiques mobiles »

Plusieurs actions ont été développées dans le cadre de cet axe :

- Lancement et attribution d'un marché public pour l'acquisition de deux véhicules de sensibilisation et d'animation (N.B. : L'un de ces véhicules sera mis à disposition du centre nature « Haus Ternell ».)
- Création de plusieurs parcours numériques d'apprentissage et de découverte en collaboration avec les étudiants (futur.e.s instituteur.trice.s primaire) de la « Autonome Hochschule Ostbelgien » d'Eupen (AHS)
- Lancement et attribution d'un marché public pour le développement de deux « Explor Game » (jeux de piste numériques sur tablette à destination des écoles et des familles) sur base de ces parcours numériques
- Lancement et attribution d'un marché public pour la production d'un film pédagogique sur les Hautes Fagnes (utilisable dans le cadre de nos animations). (N.B. : Le développement de ce film aura lieu en 2025.)
- Lancement et attribution d'un marché public pour le développement d'une pièce de théâtre en classe pour les élèves du primaire inférieur (N.B. : La création de cette pièce se poursuivra en 2025.)

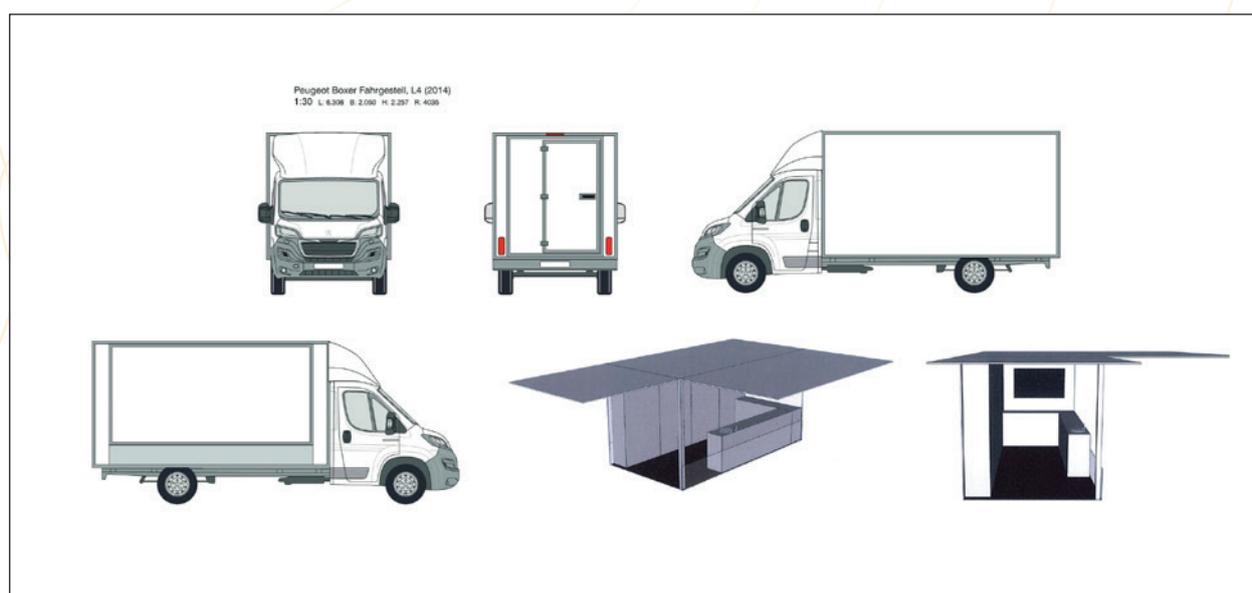
Action 9.7 « Développement d'une nouvelle offre d'animation »

En collaboration avec le centre nature « Haus Ternell », pilote de cette action, nous avons développé et mené un sondage au sein des écoles du PNHFE en vue de nous permettre de préciser les attentes de celles-ci en matière d'animations scolaires, notamment en lien avec les programmes scolaires officiels. Ce sondage abordait également d'autres aspects essentiels, comme le budget, la mobilité, les besoins spécifiques de certains élèves, l'utilisation du numérique, etc.

Au total, 101 écoles ont été contactées (de la maternelle au secondaire, en incluant l'enseignement spécialisé) et 278 enseignant.e.s ont participé au sondage. L'analyse des données récoltées nous a permis de déterminer les thèmes à privilégier dans le cadre du développement de ces nouvelles animations et d'identifier un nouveau public cible – les maternelles – pour lequel nous avons développé une offre d'animation spécifique.

Projets LEADER 2024-2027

En juillet 2024, un chargé de projet a été engagé pour mener à bien les actions prévues par l'axe « sensibilisation » de deux projets Leader. Différentes actions sont à réaliser dans ce cadre d'ici fin 2027 :



Modèle du véhicule de sensibilisation + aperçu de l'aménagement intérieur

Projet LEADER « Ressource eau – gaspillage zéro » (Gal « 100 Villages – 1 Avenir »)

a. Développement d'un cycle d'animation pour les écoles du GAL

Public cible : élèves de 4^e, 5^e et 6^e primaire

Objectifs :

- Sensibilisation et formation durable des élèves au thème de l'eau comme ressource précieuse et limitée
- Autonomisation active des élèves par la création et la mise en œuvre d'un plan d'action visant à réduire de manière mesurable la consommation d'eau réelle et virtuelle, dans leur école et au-delà

b. Sensibilisation de la population à l'importance de préserver nos ressources en eau

Information et sensibilisation du grand public en vue d'augmenter la prise de conscience de la responsabilité que chacun porte dans la préservation de la ressource en eau

- Organisation d'un concours photo « L'eau dans tous ses états »
- Organisation de journées thématiques, de séances ou de supports d'information sur les actions permettant d'économiser l'eau et de la gérer de manière plus durable

Projet LEADER « Agriculture et eau » – en partenariat avec Agra Ost (Gal « Entre Vesdre et Gueule »)

a. Organisation d'animations scolaires

Public cible : élèves de primaire des communes du Gal concerné.

Objectif :

Faire découvrir aux enfants l'habitat « rivière » de façon active, les pieds dans l'eau et, dans un deuxième temps, les inviter à réfléchir aux actions à entreprendre pour protéger cette ressource

- #### b. Développement d'une mallette pédagogique « Découverte de la rivière »
- #### c. Organisation de promenades guidées pour un public adulte

- #### d. Mise en place d'un projet pilote de zone de jeu « aménagée » au sein d'un cours d'eau
- #### e. Organisation d'un concours sur la thématique de l'eau

Le premier trimestre suivant l'engagement du chargé de projet a été consacré à une prise de contact avec les différents partenaires (DNF, établissements scolaires, communes...) et à la réalisation des recherches nécessaires à la concrétisation de ces actions. Une trame a également été développée pour les cycles d'animation prévus et l'invitation aux écoles concernées lancée. Une liste d'attente des établissements scolaires intéressés a été établie.

N.B. : La démission du chargé de projet début octobre a causé la mise en suspens des actions en attendant la reprise de ces missions par deux collègues à partir du mois de janvier 2025. Les premières animations scolaires se dérouleront dès le printemps 2025, en parallèle au développement des autres actions.

4.3. Le service communication-marketing-tourisme-événements

Le service a été constitué cette année avec l'arrivée, depuis le 1^{er} mars, d'un Premier Attaché mis à disposition par la Province au sein de l'ASBL, en qualité de responsable Communication-Marketing-Tourisme-Événements ; et avec pour mission l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie en lien avec ces compétences au sein du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel.

Le service regroupe une chargée de communication à 3/5^e temps (déjà en charge de la communication digitale avant la constitution du service), une agente de réservation à mi-temps depuis la mi-novembre (chargée du développement de la réservation en ligne) et de l'équipe « Accueil » de la Maison du Parc-Botrange.

Depuis début novembre, cette équipe, constituée d'un chargé d'accueil responsable de la coordination et de 3 agents d'accueil (ponctuellement, également de quelques étudiants), a été intégrée au service étant donné l'adéquation de ses activités de bureau d'accueil avec les compétences évoquées.

4.4. Communication

- Publications sur les réseaux sociaux pour la promotion de nos activités, événements, partenaires, patrimoine naturel et paysager
 - Facebook FR : couverture + 627 %, interactions + 360 %, clics + 632 %, visites + 136 %, followers +231 % par rapport à 2023. 5.963 followers au 18/11/2024
 - Facebook ALL : couverture + 148 %, visites + 120 %, followers +58 % par rapport à 2023. 1.280 followers au 18/11/2024
 - Instagram : 53 publications, 647 followers au 18/11/2024.
 - LinkedIn : +de 12.000 impressions, + 283 abonnés depuis le 1^{er} janvier, 502 abonnés au 27/11/2024
 - Refonte du site web www.botrange.be avec l'intégration de la réservation en ligne via l'ORC/VisitWallonia en cours
 - Création de nouveaux flyers promotionnels pour les activités de la Maison du Parc et de divers supports visuels pour nos événements (affiches, bannières e-mail, etc.)
- Accueil de plusieurs tournages d'émissions/ reportages
 - Liste non-exhaustive (hors articles « textes ») :
 - Grandeur Nature (RTBF) : diffusion le 08/09
 - Stewards bénévoles dans les Fagnes VEDIA, L'Avenir, RTBF, RTL
 - Vernissage exposition Station Scientifique ULiège (voir plus bas) : VEDIA
 - Installation d'un nouveau parking vélo avec bornes de recharge et station de réparation (14/11) : VEDIA
- Participation à l'émission « Complément d'info » (26 min) du 15/06 sur VEDIA pour parler des actions du PNHFE et des journées européennes des parcs naturels
- Organisation d'une conférence et d'un dossier de presse « bilan 20216-2024 et projets d'avenir du Parc naturel » (20/08)
 - Sujet couvert par VEDIA, L'Avenir, la DH, Sud Info
- Promotion de la Wolf Fencing Team dans le cadre de la sélection du projet par la Commission européenne pour le prix NATURA



Nouveau flyer des activités de la Maison du Parc-Botrange



Tournage de l'émission GRANDEUR NATURE (RTBF) avec Adrien Joveneau

4.4.1. Marketing

- Développement de la réservation en ligne via l'ORC/VISITWallonia
- Développement de partenariats publicitaires et/ou touristiques en cours
- Ardennes-Etapes, VisitWallonia, Hôpital Universitaire de Bruxelles HUB, Service social des services du Gouvernement wallon, Attraction & Tourisme/365.be...
- Coordination du dossier « appel public à manifestation d'intérêt pour reprise de l'espace horeca de la Maison du Parc-Botränge par un partenaire extérieur (bail commercial) » désigné par l'Organe d'Administration en séance du 16 décembre 2024
- Création et diffusion/promotion de l'Appel à Manifestation d'Intérêt
- Organisation des visites pour 8 pré-candidatures
- Poursuite des échanges avec les 4 candidats toujours en lice
- Gestion/analyse des 3 dossiers de candidatures reçus
- Négociation et proposition de désignation à l'OA

4.5. Tourisme

- Développement de nouveaux produits touristiques en cours
- Notamment, organisation de marchés publics en collaboration avec le service pédagogique en vue de développer de nouveaux parcours numériques (de type Explor Games) à destination des publics scolaire et familial, ainsi que la production d'un nouveau film pédagogique dédié au tourisme scolaire. Attributions de ces deux marchés à venir. Développement en 2025.



Réouverture de l'espace HORECA prévue en 2025



Développement de nouveaux parcours numériques pour fin 2025

- Appel à Projet « Natura 2000 à l'honneur » du LIFE B4B
- Obtention d'un subside de 15.000 euros pour la création de 3 parcours digitaux « chasse au trésor » mettant à l'honneur les sites Natura 2000 de plusieurs communes du Parc naturel. Mise en œuvre en 2025.
- Mise en place d'un nouveau parking et services vélo en collaboration avec le service technique
 - Identification du matériel pertinent pour l'organisation d'un marché public et l'installation par le service technique
 - Promotion des nouvelles installations
 - Suivi de la demande pour l'octroi du label « Bienvenue Vélo » par le Commissariat Général au Tourisme
 - Développement ultérieur de produits complémentaires pour enrichir cette offre
- Accueil de plusieurs journalistes et/ou influenceurs étrangers à la découverte du parc naturel et des Hautes Fagnes pour VisitWallonia
- Collaboration avec Ostbelgien/Maison du Tourisme des Hautes Fagnes/Cantons de l'Est dans le cadre de la nouvelle campagne de promotion des Hautes Fagnes (nouvelle identité visuelle et campagne promo sonore)
- Participation aux réunions sur l'étude de la mobilité et des parkings dans les Hautes Fagnes
- Participation à des journées d'information, formation et réseautage
 - Les rencontres professionnelles du tourisme/ FTPL (17/09)
 - Journée de sensibilisation à la campagne de promotion Hautes Fagnes développée par Ostbelgien (8/10)
 - Les 10 ans du tourisme durable en Wallonie (15/10)
 - Formation Intelligence artificielle (04/11)



Mise en place d'un nouveau parking et de services « Bienvenue Vélos »



Expo temporaire de la Station Scientifique ULiège à la Maison du Parc-Bostrange

- Atelier « Définir son ADN » dans le cadre de la démarche Wallonie Destination Qualité (14/11)
- Les rencontres annuelles des labellisés Bienvenue Vélos (26/11)

4.6. Événements

- Accueil de l'exposition « La découverte des Hautes Fagnes. Nouveaux regards sur un paysage insolite (1851-1939) » dans le cadre des 100 ans de la Station scientifique de l'ULiège (7/11 - ...)
- Conférence de presse et vernissage de l'exposition le 6 novembre à la Maison du Parc, diffusion des dossiers de presse. Promotion et développement d'un produit spécifique avec le service pédagogique en cours. Thèmes : l'évolution fascinante de la Station Scientifique des Hautes

Fagnes à travers une exposition organisée dans le cadre de son 100^e anniversaire. Exposition créée par L'ULiège, interactive, multisensorielle et ludique.

- Repérage et démarchage de nouvelles expos temporaires pour les prochaines années
- Expo « Tous à plumes ! » par Apex Association en prévision de 2025-2026
- Expo « Stop Invasions ! » par RIVEO en prévision de 2027
- Organisation de la Journée de l'Arbre (30/11)
- Deux ateliers de fabrication de nichoirs en matériaux de récupération, ainsi que deux ateliers de fabrication de mangeoire en vannerie ont été organisés. Ces ateliers gratuits pour les citoyens étaient complets, pour un total de 50 personnes.

- Promotion de La Nuit de l'Obscurité du samedi 12/10/2024, organisée à la Maison du Parc-Botranger par l'ASBL Besace
- Promotion des journées européennes des parcs naturels, organisées les 10 et 11/06 à Worriken par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie
- Organisation avec le service scientifique de l'Académie du Parc naturel germano-belge Hautes Fagnes-Eifel le 19/06 à Worriken + présentation/modération de la journée d'échange

4.7. Évolution de la fréquentation de la Maison du Parc et des principaux produits touristiques

Produits	2020	2021	2022	2023	2024
Fréquentation globale de la Maison du Parc-Botranger	58.876 visiteurs	35.501 visiteurs	38.087 visiteurs	31.287 visiteurs	43.836 visiteurs + 40,11 %
Balades en char-à-bancs	Covid	Covid	521 entrées	600 entrées	1.189 entrées + 98,17 %
Exposition permanente FANIA + tunnel sensoriel	1.688 entrées	2.049 entrées	1.608 entrées	2.198 entrées	2.959 entrées + 34,61 %
Forfaits promenades guidées	2.371 entrées	1487 entrées	1.100 entrées	1.282 entrées	1.642 entrées + 28,08 %
Skis (produit fortement soumis aux conditions climatiques et abandonné à partir de 2025)	329 locations	Néant	Néant	Néant	322 locations

5. Marchés publics

Les services du PNHFE consultent les firmes, analysent les offres de prix. L'Organe d'administration valide les marchés publics et les attributions y relatives sur base de l'analyse du service.

V.
ASSOCIATION
POUR LA GESTION DU
CHÂTEAU DE JEHAY
ASBL

1. Coordonnées et historique

1.1. Coordonnées

Association pour la gestion du Château de Jehay ASBL
Rue du Parc 1
4540 Amay
Tél. : 04 279 44 00
E-mail : info@chateaudejehay.be
Site web : provincedeliege.be/chateaujehay

1.2. Historique

Le Château de Jehay, joyau architectural du patrimoine wallon, est un exemple remarquable d'architecture Renaissance mosane, classé au patrimoine exceptionnel de Wallonie. Construit au XVI^e siècle, il se distingue par son style unique en damier, alliant pierre calcaire et grès brun. Occupé et modifié par plusieurs grandes familles pendant des siècles, le château est aujourd'hui propriété de la Province de Liège. Il accueille expositions, événements et visites, tout en offrant un cadre exceptionnel grâce à son parc paysager et ses jardins historiques.

En vertu de l'acte de vente conclu en date du 20 juillet 1978 et à la suite du décès du Comte Guy van den Steen de Jehay, survenu le 20 décembre 1999, la Province de Liège est devenue pleinement propriétaire du Château de Jehay.

Le 8 novembre 1991, l'Association pour la gestion du Château de Jehay, au sein de laquelle la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne, la Province de Liège, la Fédération du Tourisme et la Commune d'Amay sont représentées, a été constituée au cours d'une assemblée générale qui s'est réunie en l'Hôtel de Ville d'Amay.

L'Association a notamment pour objet d'assurer la gestion et l'exploitation, à des fins touristiques et culturelles, du domaine du Château de Jehay, des collections qu'il renferme ou accueille et de ses dépendances. Elle gère lesdits biens pour le compte de la Province de Liège, propriétaire du domaine et de ses éléments en vertu de l'acte authentique de vente passé le 20 juillet 1978.

2. Instances

2.1. Assemblée Générale

8 représentants la Province de Liège
2 représentants la Commune d'Amay
2 représentants la Région wallonne
2 représentants la Fédération Wallonie-Bruxelles
1 représentant la Fédération du Tourisme de la Province de Liège

1 séance de l'Assemblée générale s'est tenue en 2024 : le 03 avril.

2.2. Organe d'Administration

8 représentants la Province de Liège
2 représentants la Commune d'Amay
2 représentants la Région wallonne
1 représentant la Fédération Wallonie-Bruxelles
1 représentant la Fédération du Tourisme de la Province de Liège

2 séances de l'Organe d'Administration se sont tenues en 2024 : les 03 avril et 19 juin.

2.3. Bureau exécutif

8 membres composent le Bureau exécutif.



3. Rapport sur la gestion

3.1. Aspect relevant du personnel

- 14 x ETP
- 2 x ETP + partiel médical
- 3 x 4/5^e (congé parental)
- 1 x 3/5^e (selon contrat mais suspension de contrat du 01/09/23 au 31/08/24, prolongé du 01/09/24 au 31/08/25)
- 2 x 9/10^e (congé parental)
- 1 x 4/5^e (aménagement de fin de carrière)
- 1 x 2/3^e (aménagement de fin de carrière)

3.2. Aspect relevant des bâtiments et des locaux

3.2.1. Expositions

Trois expositions sont accessibles au rez-de-chaussée des dépendances :

- Oiseaux (Extra)Ordinaires
- Peintures Étonnantes
- Le Cabinet de curiosités de Jehay

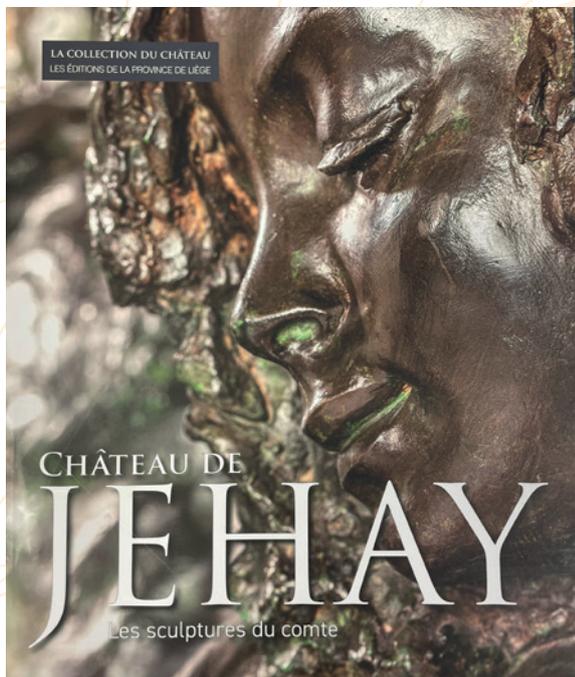
Deux expositions sont visibles dans le parc :

- Photographies d'orchidées sauvages et une autre sur les champignons de sous-bois par le club photo de l'Université de Liège

3.2.2. Gestion des œuvres exposées et des réserves

- Les œuvres exposées
Avant l'ouverture de la saison, toutes les œuvres exposées ont été vérifiées individuellement. Les normes de conservation sont appliquées et surveillées de manière constante (éclairage, humidité relative, température).
- Les réserves
L'attention portée aux œuvres placées en réserve s'est poursuivie avec, de manière générale, la présence hebdomadaire d'un membre de l'équipe scientifique et le passage mensuel d'une équipe d'entretien.
L'année 2024 a été consacrée aux récolements de différentes catégories d'objets mis en réserve. Une comparaison minutieuse a été réalisée entre chaque objet et sa fiche d'inventaire (vérification de l'emplacement, etc.) qui a été complétée si nécessaire.
- Restaurations
3 horloges appartenant à la collection provinciale ont été envoyées en atelier de restauration : Cartel signé Dugué (Paris, XVIII^e siècle), Horloge signée Thomas Farrer (Angleterre, XVIII^e siècle) et Horloge dite Long case clock (Angleterre, XIX^e siècle).
Par ailleurs, 10 armes de la collection ont été nettoyées et traitées par les équipes du Musée Curtius.

- Publication
Le catalogue des œuvres du comte van den Steen a été édité, en collaboration avec les Éditions de la Province de Liège.



- Plan de sauvegarde des biens culturels
Deux agents du Château de Jehay ont participé, en 2022 et 2023 à un cycle d'ateliers de formation avec pour objectif la réalisation d'un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels centré sur les collections conservées dans les dépendances du château.
Ce plan, réalisé en collaboration avec la zone de secours et le SIPP, est en cours de rédaction.

3.2.3. Patrimoine naturel

Nous poursuivons le travail entrepris, depuis plusieurs années, au niveau de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine naturel : expositions, animations spécifiques, vente de paniers de légumes, etc.

Le travail continue également au niveau du dossier de reconnaissance « Réseaux Nature Entreprises » de Natagora.



4. Rapport sur l'activité

4.1. Animations

L'équipe pédagogique propose des modules, accessibles dès 4 ans, autour des 3 grands thèmes du domaine : Art, Histoire et Nature. Les ateliers sont possibles toute l'année et adaptables en fonction, par exemple, de la météo.

Nous avons relancé l'opération d'une semaine de stage en été, en collaboration avec le centre de la Paix-Dieu, pour des enfants de 8 à 12 ans.

7 visites guidées sont proposées au public, de la plus générale à la plus spécifique, et nous avons lancé des visites de l'intérieur du château.

Notre produit d'un jour, le « Duo de charme » (Château de Jehay-Château de Warfusée), s'est également poursuivi.

Les cours de yoga dans le parc n'ont malheureusement pas pu être mis en place pour cause de conditions météorologiques compliquées.



4.2. Événements

En 2024, la partie événementielle du château a confirmé son rôle central en attirant la majorité du public. Les retours des visiteurs restent très positifs, témoignant de leur satisfaction. Cependant, les aléas météorologiques ont fortement impacté l'organisation, entraînant une baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes.

4.2.1. Programmation classique

Jeu de Pâques	(1 ^{er} avril)
La Vie de Château en famille	(1 ^{er} mai)
Pique-nique au jardin	(9 mai)
Jardins de Printemps	(25 et 26 mai)
Parcs & Jardins de Wallonie	(1 ^{er} et 2 juin)
Detective party (15 juin)	(15 juin)
Les enfants d'abord !	(4 août)
La nocturne	(30 août)
Journées du patrimoine	(7 et 8 septembre)
La Nuit des sorcières	(18 octobre)

4.2.2. Particularités

Depuis 2021, nous accueillons, à l'instar d'autres châteaux, la « Caravane des artistes ». Le concept s'est développé et ne concerne plus uniquement la musique mais vise également le théâtre ou l'humour. Quatre dates étaient proposées à Jehay en 2024.

4.2.3. Statistiques

	2023	2024
Individuels	4.186	7.518
Groupes	199	159
Événements	19.115	13.785
Écoles	1.678	1.380
Divers	478	1.033
TOTAL	25.656	23.875



5. Marchés publics

Le service administratif du Château de Jehay consulte les firmes, analyse les offres de prix. Le Bureau exécutif ou la Direction valident les marchés publics et les attributions y relatives sur base de l'analyse du service.

Pour certains dossiers portés par le Château de Jehay au nom de l'Institution provinciale, les marchés, cahiers des charges et rapports d'attribution sont soumis et validés par le Collège provincial.

6. Subventions

Le Collège provincial, en sa séance du 7 juin 2024, a décidé d'octroyer un subside de fonctionnement d'un montant de 200.000 € à l'ASBL Association pour la gestion du Château de Jehay.

VI.
DOMAINE PROVINCIAL
DE WÉGIMONT

1. Coordonnées et historique

1.2. Coordonnées

Domaine provincial de Wégimont
Chaussée de Wégimont 76
4630 Soumagne
Tél. : 04 279 24 00
E-mail : chateau.wegimont@provincedeliege.be
Site web : www.provincedeliege.be/wegimont

1.3. Historique

Le Domaine provincial de Wégimont est un établissement créé par la Province de Liège en 1938 dans le but d'offrir à la population un lieu de détente de qualité.

L'histoire « provinciale » du Domaine de Wégimont remonte à 1920, année où la Maison d'Oultremont fit donation du Château à la Province de Liège qui, complémentaiement, acheta cette même année, des terrains entourant le site.

À ce jour, le Château de Wégimont peut accueillir, en externat ou en pension complète, des groupements à vocation sportive, culturelle, sociale, pédagogique ou touristique pour des stages, colloques ou séminaires.

Entourant le Château, un parc de 22 ha, arboré et fleuri, comporte, à l'usage du public, un complexe de piscines (chauffée à 26°) en plein air (composé d'une pataugeoire, d'un bassin ludique et d'un bassin sportif), un terrain de camping touristique, un étang de pêche, un plan d'eau pour le canotage, un golf miniature, un Natura Footgolf, des aires de jeux dont une aire multisports éclairée, un arboretum et une aire de restauration. Diverses possibilités de petite restauration sont également proposées durant la saison touristique dans le parc.

2. Rapport sur la gestion

2.1. Aspect relevant du personnel

Au 31 décembre 2024, l'effectif du personnel se présente comme suit :

FONCTION	NOMBRE (ETP réel) au 31.12.2023	NOMBRE (ETP réel) au 31.12.2024
Personnel culturel		
Directeur	1 ETP	1 ETP
Agent chargé de la surveillance des bassins de natation	1 ETP (également garde particulier)	1 ETP (également garde particulier)
Animateur régional	1 ETP	1 ETP
Coordinateur de projets	1 ETP	1 ETP
Personnel technique		
Agent technique	0,5 ETP	0,5 ETP
Personnel administratif		
Chef de division	0 ETP	0 ETP
Chef de bureau	1,8 ETP (1 agent en réduction de prestations d'1/5 ^e temps)	0,8 ETP (1 agent en réduction de prestations d'1/5 ^e temps)
Chef de service administratif	0,5 ETP (1 agent en réduction de prestations à mi-temps)	0,5 ETP (1 agent en réduction de prestations à mi-temps)
Gradué comptable	1 ETP (+ 1 agent en suspension totale de contrat)	1 ETP
Gradué administratif	0 ETP	1 ETP
Employé d'administration	6,2 ETP – Dont : • 3 TP • 4 en réduction de prestations d'1/5 ^e temps (dont 1 avec intervention de l'AVIQ)	8,4 ETP – Dont : • 6 TP • 3 en réduction de prestations d'1/5 ^e temps • 1 avec intervention de l'AVIQ
Auxiliaire d'administration	0,5 ETP (1 agent avec intervention de l'AVIQ)	1,5 ETP dont 1 ETP est une aux. prof. faisant les fonctions d'employée (2 agents avec intervention de l'AVIQ)

Personnel ouvrier		
Contremaître	3 ETP (dont 1 avec intervention de l'AVIQ)	3 ETP (dont 1 avec intervention de l'AVIQ)
Brigadier	0,8 ETP (1 agent en réduction de prestations d'1/5 ^e temps)	1 ETP (Brigadier ad interim)
Ouvrier qualifié	10,8 ETP – Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 3 cuisiniers • 1 garde particulier • 1 responsable piscine • 1 agent affecté au camping • 3 jardiniers dont 1 en congé parental d'1/5^e temps • 3 agents affectés à la maintenance du site 	11 ETP – Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 3 cuisiniers • 1 garde particulier • 1 responsable piscine • 1 agent affecté au camping • 3 jardiniers • 2 agents affectés à la maintenance du site
Auxiliaire professionnel	28,15 ETP – Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 1 agent affecté au camping • 2 agents affectés en cuisine (dont 1 avec intervention de l'AVIQ) • 4 gardes de nuit • 6 jardiniers (dont 3 avec intervention de l'AVIQ) • 16 agents affectés au nettoyage et au service du centre d'hébergement 	25,4 ETP – Dont : <ul style="list-style-type: none"> • 2 agents affectés en cuisine (dont 1 avec intervention de l'AVIQ) • 3 gardes de nuit • 6 jardiniers (dont 3 avec intervention de l'AVIQ) • 15 agents affectés au nettoyage et au service du centre d'hébergement (dont 1 avec intervention de l'AVIQ)
Total	57,25 ETP	58,1 ETP

N.B. : 40 saisonniers ont été engagés entre le 1^{er} avril et le 13 octobre et 59 « étudiants » entre le 27 avril et le 15 septembre

2.2. Aspect relevant des bâtiments et des locaux

- Création de trois places de parking réservées aux PMR près de l'entrée de la piscine ;
- Installation d'emplacements dédiés pour les caravanes/mobil home au sein du camping ;
- Aménagement d'une entrée PMR au camping ;
- Élagage des arbres et nettoyage du toboggan nécessitant une location de nacelle ;
- Réfection complète de l'allée centrale menant au château.

3. Rapport sur l'activité

3.1. Château

Durant toute l'année, le château est accessible aux groupes à des conditions réglementaires et tarifaires différentes suivant qu'ils poursuivent ou non une vocation sociale, pédagogique, culturelle, sportive ou touristique.



3.1.1. Statistiques

3.1.1.1. Nombre de personnes accueillies en internat et en externat

2023	2023	2024	2024
Personnes	Nuitées	Personnes	Nuitées
9.589	17.276	8.373	17.876

3.1.1.2. Nombre de groupes accueillis en internat et externat

2023	2023	2024	2024
Internat	Externat	Internat	Externat
229	60	206	149

3.1.1.3. Nombre de repas servis en internat et externat

2023	2023	2024	2024
Internat	Externat	Internat	Externat
20.740	16.024	21.360	16.680

3.1.1.4. Recettes (Hébergement et repas)

2023	2024
529.475,32 € HTVA	532.903,86 € HTVA

3.2. Camping

Le camping touristique 3* est accessible du 1^{er} février au 23 décembre de chaque année.

3.2.1. Statistiques

3.2.1.1. Camping de passage

36 parcelles de passage (16 caravanes tractables + 6 motor-homes + 14 tentes)

	2023	2024
Nombre de nuitées	6.498	6.410

3.2.1.2. Camping résidentiel

100 parcelles annuelles (25 caravanes résidentielles + 75 caravanes tractables)

- RECETTES GLOBALES « PASSAGE » et « RESIDENTIEL »

2023	2024
135.543,63 € HTVA	141.581,43 € HTVA





3.3. Parc

Du 1^{er} mai au 31 août ainsi que les week-ends jusqu'au 15 septembre inclus, l'entrée du Domaine est payante et l'accès à de nombreuses attractions y est proposé à des prix démocratiques.

En dehors de cette période, le parc est accessible au public gratuitement.

3.3.1. Statistiques

3.3.1.1. Fréquentation

2023		
Personnes Piscine	Personnes Parc	Total
49.901	22.629	72.530

Abonnements Parc	Abonnements Piscine	Cartes 10 entrées	Total
3	58	63	124

2024		
Personnes Piscine	Personnes Parc	Total
54.859	36.423	91.282

Abonnements Parc	Abonnements Piscine	Cartes 10 entrées	Total
3	65	42	110

3.3.1.2. Recettes du centre de Loisirs (buvette piscine – buvette golf – friterie – golf – canotage et entrées parc et piscine)

2023	2024
510.361,00 €	503.344,15 €



3.4. Activités socio-culturelles, pédagogiques et sportives

3.4.1. Manifestations d'envergure

Toute l'année	« Balades contées » – Tout public 135 personnes accueillies
Toute l'année	« Lire au château » – Animations contées destinées aux enfants 126 personnes accueillies
24 janvier 2024	Cross Adeps
10 mars 2024	Biathlon d'été ASBL BDE
1 ^{er} mai 2024	« La Vie de château en famille » – Journée du Patrimoine
17 mai 2024	14 ^e édition de la Wégimont
Du 25 mai au 14 juin 2024	Course d'orientation de la FSEOS
3 juin 2024	Journée des écoles en préparation de Wégimont festival
28 juin 2024	Garden Simar event
30 juin 2024	Wégimont festival
30 août 2024	Tri des petits – Triathlon pour enfants
1 ^{er} septembre 2024	Garden Warm FM
7 septembre 2024	Garden Simar event
15 septembre 2024	Beautiful Sunday
29 septembre 2024	80 ans de la libération de la Commune de Soumagne
6 octobre 2024	Charity DUCKS
11 octobre 2024	Je cours pour ma forme + journée de sensibilisation à l'écologie par « Les Amis de la terre ASBL »
17 novembre 2024	Cyclo cross – Challenge Henry Bensberg





3.4.2. Organisation des classes vertes

Le Domaine provincial de Wégimont accueille, en « classes vertes », des élèves des écoles, tous réseaux confondus, de la province de Liège, mais également des autres provinces.



Depuis le 21 janvier 2022, trois animateurs du Service provincial de la Jeunesse sont incorporés, dans le cadre de la mobilité du personnel, au Domaine provincial de Wégimont. Les réservations de ces classes nature sont, depuis lors, administrativement prises en charge par le service des réservations du Domaine.

2023	2024
35 groupes et 941 enfants et accompagnants accueillis	41 groupes et 1152 enfants et accompagnants accueillis

3.4.3. Découverte pédagogique du patrimoine provincial (DPPP)

En collaboration avec la Fédération du Tourisme de la Province de Liège et les différents sites touristiques (para) provinciaux, le Domaine propose, depuis septembre 2007, des journées d'animations et/ou d'excursions payantes pour les enfants des écoles de l'enseignement maternel et fondamental, avec prise en charge du transport par la Province de Liège.

2023	2024
10 groupes et 454 enfants et accompagnants accueillis	10 groupes et 460 enfants et accompagnants accueillis



3.4.4. Stages d'été et d'automne

Durant l'été ainsi qu'à l'automne 2024, le Domaine provincial de Wégimont a organisé 3 stages, encadrés par les animateurs des classes vertes. Diverses activités ont été proposées : baguage d'oiseaux, plaine de jeux, canotage, tyrolienne, piscine, bricolages et pêche à l'hameçon.

Stage nature « Eau'tour de nous » :

du 19 au 23 août 2024

8 enfants accueillis

Stage de pêche « Du poisson à l'hameçon » :

du 8 au 12 juillet 2024

14 enfants accueillis

Stage « À l'école des sorciers » :

du 21 au 25 octobre 2024

10 enfants accueillis



4. Marchés publics

Ce service consulte les firmes, analyse les offres de prix et accompagne les services dans le cadre de la délégation qui a été accordée aux Directeurs généraux en matière de marchés publics et également dans l'instruction des dossiers relatifs aux marchés publics hors délégation.

5. Subvention

SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2023 ET MENTION DE LEUR CONTRÔLE EFFECTUE EN 2023 (pour rapport d'activités 2023)										
N° GED	Bénéficiaire (Forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention: Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : V)	Subvention en espèces			Résultat du contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues: comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC)	Bénéfice (B) ou perte (P) constaté(e) sur l'exercice	
2024-00353	ASBL Fédération sportive de l'Enseignement officiel subventionné rue des Prémontrés, 12 4000 LIEGE	Organisation de journées d'initiation aux courses d'orientation sportives entre les 24 mai et 14 juin 2024 - Exonération du droit d'entrée au par cet au complexe de piscine du DPW pour l'ensemble des participants.		€ 2.062,50	14.09.2024	V				P
2024-01229	ASBL Wégimont Culture chaussée de Wégimont, 76 4630 SOUMAGNE	Mise à disposition du bâtiment dit Les Carmes au Domaine provincial de Wégimont - convention de mise à disposition de la galerie du 1 ^{er} mai 2024 au 30 avril 2027 - contrôle 2024		€ 18.264,00	31.07.2024 et 15.11.2024	V + comptes annuel, budget prév., plannings d'occup., preuves de paiement primes assurances				P

2024-02069	ASBL Challenge l'Avenir A l'Assise, 9 4860 PEPINSTER	Organisation de la 14 ^e édition de la Wéginiight, le 17 mai 2024 - Mise à disposition de la cour du château, des douches et des WC, de matériel divers, de 750 entrées gratuites « Parc et piscine ».		€ 4.998,03	17.08.2024	V				P
2024-02059	ASBL Jeunesses musicales de Liège rue des Mineurs, 17 4000 LIEGE	Organisation de la 7 ^e édition du « Wégimont Festival » le 30 juin 2024 (et journée répétitions du 3 juin 2024) - Mise à disposition des salles du château, du solarium de la piscine, de la cour du château, d'1 parterre situé devant le château et de l'espace situé devant les locaux des classes nature.		€ 2.710,60	30.09.2024	V				P
2024-04302	Association de fait « Organisation du Tri des Petits de Wégimont » Monsieur Thibaut LEJACQUES Responsable Au Chêne, 4 4861 SOIRON	Organisation du « Tri des Petits » le 30 août 2024 - Mise à disposition de 150 entrées gratuites « parc et piscine » et d'un Breveté pour la surveillance des nageurs.		€ 582,42	30.11.2024	V				P
2024-04316	ASBL Electron Libre Monsieur Christian DESNOYERS Administrateur Quai Sur-Meuse, 19 4000 LIEGE	Organisation de la « Garden Party Warm FM » le 1 ^{er} septembre 2024 - Mise à disposition de l'arboretum.		€ 458,96	01.12.2024	V				P

SUBVENTIONS OCTROYEES ANTERIEUREMENT ET CONTROLEES EN 2024

N° GED	Bénéficiaire (Forme juridique et siège social)	Finalité de la subvention: Activité/projet (à préciser) ou subvention de fonctionnement	Montant de la subvention en espèces	Valorisation de la subvention en nature	Date ultime de production des justificatifs	Subvention en nature Attestation sur l'honneur reçue ? (si oui : V)	Subvention en espèces			Résultat du contrôle (Positif ou Négatif)
							Activité/projet	Fonctionnement		
							Montant total des justificatifs de dépenses produits	Type de pièces reçues: comptes (C), bilan (B), factures (F), extraits de compte (EC)	Bénéfice (B) ou perte (P) constaté(e) sur l'exercice	
2023-06889	Administration générale des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles Inspecteur Allée du Bol d'Air, 13/1 4031 ANGLEUR	Finale provinciale des cross scolaires ADEPS le 24 janvier 2024		€ 5.845,54	24.04.2024	V				P
2022-01768	ASBL Jeunesses musicales de Liège Nicolas KEUTGEN rue des Mineurs, 17 4000 LIEGE	Mise à disposition d'un espace de stockage pour une scène gonflable leur appartenant (convention du 01.06.2022 au 31.05.2025)		€ 20,00	/	/				Au vu du montant, pas de document à réclamer
2021-09399	ASBL Les Campeurs de Wégimont chaussée de Wégimont, 76 4630 SOUMAGNE	Mise à disposition du communautaire, de la terrasse et de la réserve du camping du Domaine provincial de Wégimont - convention de mise à disposition du 1 ^{er} février 2022 au 31 janvier 2025 - Contrôle 2024		€ 7.056,00	01.05.2024 et 15.11.2024	V + comptes annuel, budget prév., plannings d'occup., preuves de paiement primes assurances				P
2021-08771	ASBL Théâtre Mabotte rue Mabotte, 125 4100 SERAING	Subside 2021 - Province de Liège (Budget « Culture »)	560,00 €		30.06.2023				/	P Dernières pièces justificatives contrôlées le 01.02.2024

2021-08771	ASBL Animar rue d'Hoogvorst, 8-14 1030 BRUXELLES	Subside 2021 - Province de Liège (Budget « Culture »)	700,00 €		30.06.2023			B	/	P Derniers documents justificatifs reçus le 14.06.2024
2021-08771	ASBL Sonar Artists rue Francisco Ferrer, 6 4460 GRACE-HOLLOGNE	Subside 2021 - Province de Liège (Budget « Culture »)	490,00 €		30.06.2023				/	P Derniers documents justificatifs contrôlés le 14.06.2024